



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

*Rien
ne se fera
sans les Jeunes*

Mot de la Présidente

Chers partenaires,
Chers membres du Conseil d'administration,
Chers collaborateurs et collaboratrices de la Mission Locale,
Chers parents, parrains et marraines,



L'année 2024 est une année faite de progrès enthousiasmants mais aussi de préoccupations budgétaires majeures.

Nous avons connu une dynamique remarquable, avec un nombre croissant de jeunes accompagnés, notamment issus des quartiers prioritaires de la ville de Toulon. Notre équipe s'est mobilisée avec détermination pour leur proposer des solutions toujours plus adaptées, les guidant vers l'insertion professionnelle et l'autonomie.

Cette année a également été marquée par l'obtention du label qualité, une reconnaissance importante qui valorise les compétences de nos équipes et confirme la pertinence de notre action. La création de l'Auto-École Sociale et Solidaire a permis à de nombreux jeunes d'obtenir à la fois un emploi et le précieux permis de conduire, outil indispensable à leur mobilité.

Notre offre de service a été repensée avec l'ouverture d'un Point d'Écoute Jeunes, rendant notre accompagnement plus pertinent et plus proche des besoins exprimés. J'ai été particulièrement fière de constater que notre démarche participative a renforcé la place des jeunes dans les actions qui les concernent directement.

Toutefois, nos préoccupations sont réelles : la diminution des ressources allouées à la jeunesse, avec notamment la baisse des financements liés à certains dispositifs et au Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Cette situation fragilise encore davantage les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

La réduction des subventions, amorcée dès 2024, conjuguée à l'incertitude sur nos financements futurs, nous a contraints à réduire notre masse salariale, affectant directement notre capacité d'intervention.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi offre certes des perspectives positives de coopération renforcée entre acteurs de l'insertion, mais elle suscite aussi des inquiétudes légitimes :

- un accès restreint aux dispositifs pour les jeunes non inscrits à France Travail
- des outils numériques encore instables ;
- une transformation rapide des pratiques, source de frustration et de perte de temps pour des professionnels déjà fortement sollicités.

Dans ce contexte, notre mission pour 2025 est plus que jamais essentielle :

Rester au plus près des jeunes,

Construire des réponses concrètes avec nos partenaires,

Porter haut et fort la voix de ceux que les politiques publiques risquent d'oublier.

Malgré les incertitudes et les tensions budgétaires de 2024, la Mission Locale a su faire preuve de résilience, d'innovation et d'engagement. Grâce à l'implication sans faille de nos équipes, au soutien indéfectible de nos partenaires et à la confiance renouvelée des jeunes, nous avons su maintenir une action de proximité, porteuse de sens et d'avenir.

L'année 2025 s'ouvre sur de nouveaux défis mais aussi de nouvelles opportunités. Plus que jamais, faisons front commun, défendons notre modèle, affirmons notre rôle dans le Réseau pour l'Emploi, et continuons à placer les jeunes au cœur de toutes nos priorités.

Ensemble, poursuivons notre engagement avec conviction, pour faire de la Mission Locale un véritable tremplin vers l'autonomie, la dignité et l'insertion pour tous les jeunes de notre territoire.

Geneviève Levy
Présidente de la Mission Locale
des Jeunes Toulonnais

Message de la Directrice



Au nom de la Mission Locale des Jeunes Toulonnais, je tiens à exprimer ma profonde gratitude et mes sincères remerciements pour votre précieuse contribution tout au long de l'année écoulée. Votre soutien indéfectible et votre engagement constant ont été les fondements essentiels de notre réussite collective.

À nos partenaires institutionnels, associatifs et économiques, je souhaite adresser toute notre reconnaissance pour votre collaboration étroite et votre confiance renouvelée. Grâce à vous, nous avons pu mettre en œuvre des actions concrètes, adaptées aux réalités de terrain, et ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes que nous accompagnons.

À nos collaborateurs et collaboratrices, je tiens à saluer votre professionnalisme, votre dévouement et votre passion pour ce métier. Votre expertise et votre investissement quotidien sont la pierre angulaire de l'accompagnement que nous proposons aux jeunes : un accompagnement de qualité, humain, personnalisé, et tourné vers l'autonomie et l'insertion. Votre engagement sans faille est une véritable source d'inspiration.

Et à nos jeunes, je souhaite dire combien nous sommes fiers de vous.

Votre volonté de vous engager, de progresser, de construire votre avenir avec courage et lucidité, nous pousse chaque jour à donner le meilleur. Votre confiance, votre présence active dans les ateliers, les entretiens, les actions collectives, sont les moteurs les plus puissants de notre action.

Ensemble, nous avons fait face aux défis, traversé les incertitudes, surmonté les obstacles. Ensemble, nous avons célébré des réussites, soutenu les parcours plus complexes, et ouvert des voies d'avenir prometteuses pour les jeunes de notre territoire.

Cette année 2024 a été riche en enseignements, en mobilisation et en résilience. Elle nous a permis de confirmer que, grâce à notre travail collectif, à notre passion commune, et à cette confiance réciproque, nous pouvons continuer à faire de la Mission Locale un véritable tremplin vers l'autonomie et la réussite.

Nous sommes particulièrement fiers de conclure l'année 2024 avec l'obtention de notre labellisation nationale, reconnaissance officielle de la qualité de notre accompagnement. Cette labellisation nous a été attribuée avec l'exceptionnelle note de 19.13 sur 20, confirmant l'excellence de notre engagement collectif.

Encore une fois, merci à toutes et à tous.

L'année 2025 s'ouvre avec de nouveaux défis, mais aussi de belles perspectives à construire ensemble.

Mounira BOULNEMOUR

Directrice de la Mission Locale
des Jeunes Toulonnais

SOMMAIRE

01

Édito

02

Notre mission & nos valeurs

03

Les jeunes au cœur de notre action

04

Repérer, accueillir, informer

05

Accompagner les parcours

06

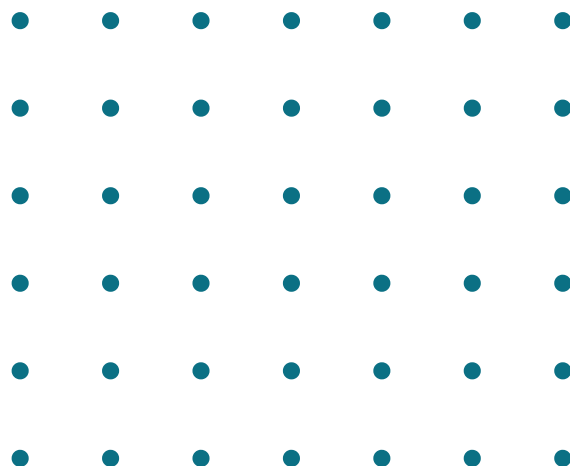
Former et orienter

07

Favoriser l'accès à l'emploi

08

Vie de la structure



NOTRE MISSION & NOS VALEURS

Qui sommes-nous ?

La Mission Locale des Jeunes Toulonnais : experte de la jeunesse et de l'insertion depuis 1992

Créée en 1992, la Mission Locale des Jeunes Toulonnais est une association experte de la jeunesse et de l'insertion, au service des jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap (RQTH) ou relevant de dispositifs spécifiques après une sortie du système scolaire.

Acteur de proximité essentiel, la Mission Locale accompagne les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle à travers une approche globale et individualisée. Cet accompagnement prend en compte l'ensemble de leurs besoins : **emploi, formation, santé, logement, citoyenneté, mobilité, accès aux droits, etc.**

Nous fondons notre action sur une adhésion libre et volontaire, dans un environnement bienveillant, respectueux du rythme de chacun. Chaque jeune est accueilli dans sa singularité et soutenu dans la construction de son parcours vers l'autonomie et la réalisation de ses projets.

La Mission Locale intervient sur un territoire marqué par de fortes fragilités sociales. À titre d'illustration, la population municipale de Toulon s'élève à **179 659 habitants** (référence INSEE 2020-T1), avec un **taux de pauvreté supérieur à 22 %**.

Ce taux atteint **28 % pour les jeunes de moins de 30 ans**, soulignant l'enjeu central de l'insertion des publics jeunes dans notre action quotidienne.

Notre engagement repose sur des valeurs fortes :

- Proximité, pour un accompagnement ancré dans les réalités locales,
- Engagement, pour une mobilisation constante aux côtés des jeunes,
- Inclusion, pour garantir l'accès de tous à leurs droits,
- Innovation, pour développer des réponses adaptées aux enjeux actuels,
- Coopération, pour construire avec les partenaires des solutions durables.

Un ancrage territorial fort et équitable

Notre action se déploie sur la ville de Toulon, avec une attention particulière portée aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Le territoire de la Mission Locale des Jeunes Toulonnais couvre **10 QPV** sur les 15 que compte la métropole.

La population totale des QPV du territoire représente **46 352 habitants**, soit **10,4 %** de la population totale. Parmi cette population, **31 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans sont non scolarisés et sans emploi**, ce qui renforce la nécessité d'un accompagnement renforcé.

À Toulon, la population résidant en QPV représente **16,5 %, soit 29 636 habitants**, illustrant l'importance stratégique de notre implantation au cœur de ces quartiers.

Grâce à un maillage territorial d'antennes et de permanences, nous assurons une présence constante dans les quartiers, pour aller au plus près des jeunes et répondre au mieux à leurs besoins.

En 2024, nous avons également renforcé notre intervention sur la commune du Revest, en développant un accompagnement spécifique à ses réalités locales.

Cette implantation territoriale diversifiée garantit une équité d'accès aux services, quels que soient l'origine sociale des jeunes ou leur lieu de vie.

NOTRE MISSION & NOS VALEURS

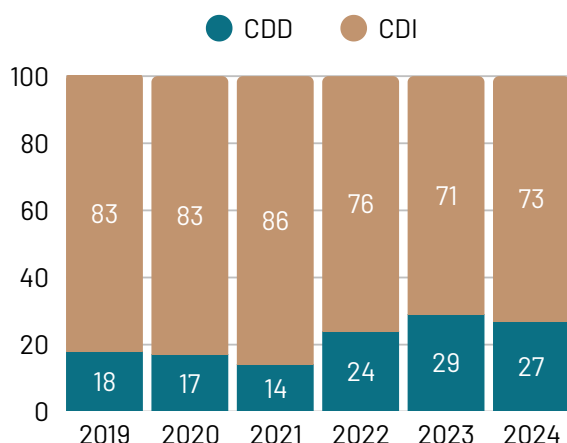
L'équipe et l'organisation

La Mission Locale des Jeunes Toulonnais, c'est avant tout une équipe pluridisciplinaire engagée auprès des jeunes, au service de leur autonomie. En 2024, elle comptait **50** salariés, dont un agent mis à disposition par la Ville de Toulon. L'effectif se composait de **35** CDI (soit 73 %) et **13** CDD (soit 27 %), pour un total de 47,6 équivalents temps plein (ETP), dont trois personnes à temps partiel (6,25 %). Les femmes représentaient **77** % de l'effectif global.

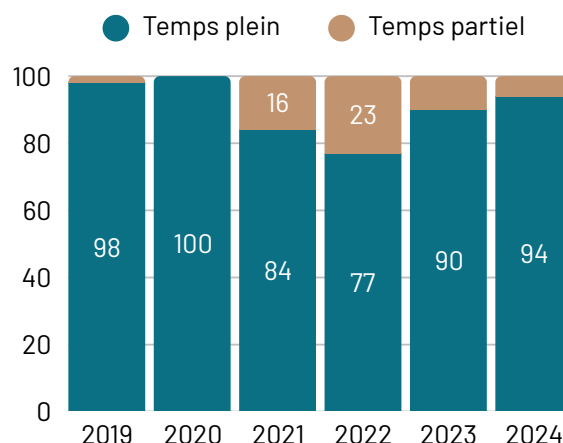
Parmi les professionnels mobilisés, **32** conseillers en insertion sociale et professionnelle (CISP) œuvrent au quotidien pour accompagner les jeunes dans la construction de **parcours adaptés** à leurs besoins et réalités. Autour d'eux, chargés de relations entreprises, accompagnants santé, psychologue, coordinateurs de projet ou encore médiateurs travaillent en synergie pour proposer des solutions concrètes et individualisées.

L'organisation interne repose sur des principes forts de **transversalité**, de **coopération** entre les pôles et de **partage des pratiques**. L'arrivée régulière de nouveaux dispositifs, la montée en compétences des équipes, l'amélioration continue des outils et l'écoute active des jeunes viennent renforcer ce fonctionnement agile, ancré dans les réalités du terrain.

Evolution des types de contrats de travail



Quotité de travail



Nos financeurs



France
Travail



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



LE DÉPARTEMENT



Le Revest-les-Eaux
dans le Var



Cofinancé par
l'Union européenne



03

LES JEUNES AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Chiffres clés 2024

L'année 2024 a confirmé la place centrale de la Mission Locale des Jeunes Toulonnais dans l'accompagnement des jeunes du territoire. Malgré un contexte économique incertain, **nous avons maintenu une dynamique forte d'accueil**, de soutien et de mise en action, grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'équipe et de nos partenaires.

Avec une **progression continue du nombre de jeunes accompagnés**, une intensification des actions collectives, et une attention renforcée aux **problématiques de santé mentale, logement, formation ou insertion professionnelle**, nos chiffres témoignent d'un engagement de terrain au quotidien.



1 782

Jeunes primo-accueillis

5 825

Jeunes accompagnés

9 306

Jeunes en contact

53 978

Entretiens individuels

1 715

Jeunes accompagnés
sur une antenne

2 994

Jeunes dans un dispositif

3 190

Contrats signés

8 448

Propositions emplois

11 117

Jeunes en atelier

1 077

Propositions formations

956

Jeunes en actions
collectives

1 444

Jeunes présents sur
les événements emploi

Premier accueil

Le premier accueil constitue une étape cruciale dans la relation entre les jeunes et la Mission Locale. En 2024, cette phase d'entrée a été marquée par une augmentation significative du nombre de jeunes reçus pour la première fois, avec **1 782** jeunes en premier accueil, soit une progression de **+8 %** par rapport à 2023.

Ce temps d'accueil permet d'évaluer rapidement les **besoins**, de présenter l'offre de services de la Mission Locale, et de **déterminer l'orientation la plus adaptée** : accompagnement renforcé, mise en relation directe avec un dispositif ou un partenaire, ou simple information ponctuelle.

L'accueil est assuré sans rendez-vous, et s'adapte aux spécificités de chaque public (mineurs, jeunes en rupture, jeunes non francophones, etc.). La **qualité d'écoute**, la **disponibilité** des professionnels et la **réactivité** dans la prise en charge demeurent des **priorités**.

La **coordination** étroite avec les partenaires prescripteurs (PJJ, éducateurs spécialisés, structures associatives, éducation nationale, etc.) renforce la visibilité de la Mission Locale et facilite l'identification des jeunes en besoin d'accompagnement.

Parmi les jeunes primo-accueillis dans l'année **463** jeunes habitaient un Quartier Prioritaire de la Ville, soit **26 %** des inscriptions.

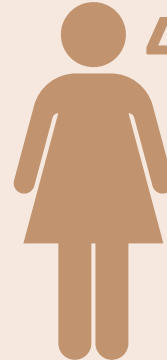
1 782

Jeunes inscrits

54%

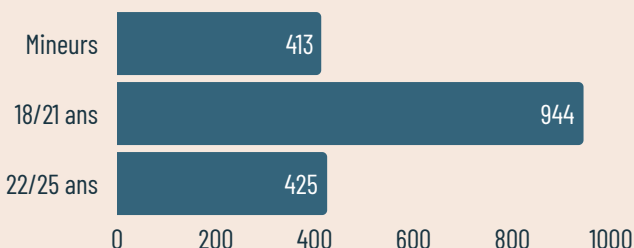


46%

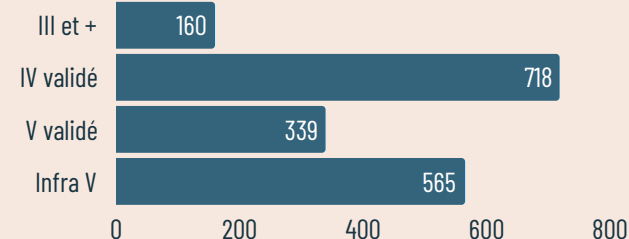


+8% par rapport à 2023

Tranches d'âges



Niveau scolaire



60%

Jeunes niveau infra V

26%

Jeunes QPV

3%

Jeunes RQTH



"Jeune en premier accueil"

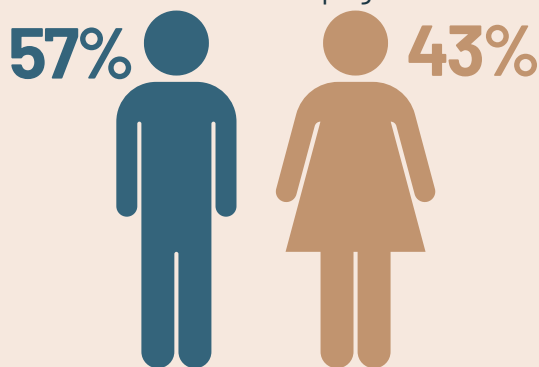
Jeunes inscrits à la mission locale dans l'année



LES JEUNES AU CŒUR DE NOTRE ACTION

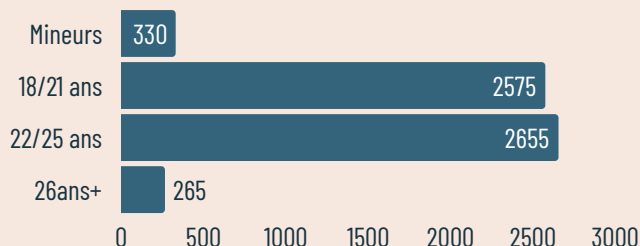
5 825

Jeunes accompagnés

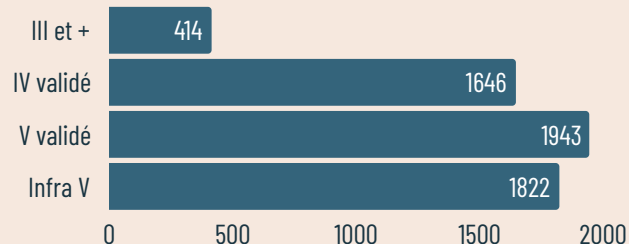


+4.11% par rapport à 2023

Tranches d'âges



Niveau scolaire



Typologie des jeunes accompagnés

En 2024, la Mission Locale des Jeunes Toulonnais a poursuivi son engagement auprès d'un public aux profils variés, avec une attention particulière portée aux jeunes **les plus éloignés de l'emploi et de la formation**. L'analyse des profils accompagnés permet de mieux cerner les besoins spécifiques du territoire et d'adapter les modalités d'intervention.

Les **mineurs** représentent **6%** des jeunes accompagnés, témoignant de l'importance de la prévention et de l'accompagnement **précoce** dans les parcours d'insertion.

29% des jeunes suivis résident en **Quartiers Prioritaires de la Ville** (QPV), confirmant notre rôle d'acteur de proximité dans les zones les plus fragiles. Les jeunes en situation de handicap (reconnus **RQTH**) constituent **4%** de notre public, ce qui illustre **notre engagement pour une insertion inclusive**.

Sur le plan scolaire, **65%** des jeunes accompagnés sont de **niveau infra V**, c'est-à-dire sans diplôme ou avec un niveau inférieur au CAP ou BEP, ce qui renforce la nécessité d'actions ciblées en matière de remobilisation, de formation qualifiante et de lutte contre le décrochage.

Enfin, **60.7%** des jeunes sont engagés dans **un parcours contractualisé** (PACEA, CEJ ou SME), leur offrant un accompagnement renforcé et individualisé selon leurs besoins et leur niveau d'autonomie.

Cette diversité des profils traduit la complexité des parcours, mais aussi la capacité de la Mission Locale à proposer des réponses adaptées, individualisées et progressives.

65%

Jeunes niveau infra V

29%

Jeunes QPV

4%

Jeunes RQTH



"Jeune accompagné"

Jeune ayant eu au moins un entretien, un atelier ou une information collective au cours de l'année

REPÉRER, ACCUEILLIR INFORMER

Une présence renforcée au cœur des quartiers

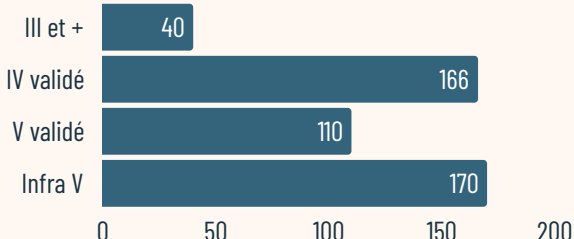
La Mission Locale des Jeunes Toulonnais inscrit son action dans une véritable **logique de proximité**, au plus près des besoins et des réalités des jeunes. En 2024, cette ambition s'est traduite par une **présence renforcée dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)**, avec des antennes implantées stratégiquement sur l'ensemble du territoire toulonnais. Cette couverture territoriale cohérente vise à limiter les freins à la mobilité – souvent identifiés comme des obstacles majeurs à l'insertion – tout en assurant un accès **direct** et **équitable** aux services d'accompagnement.

Nos lieux d'accueil sont situés dans les quartiers permettant une couverture territoriale cohérente et équitable.

Premier accueil QPV

486
Jeunes inscrits

Niveaux scolaire



Jeunes accompagnés QPV

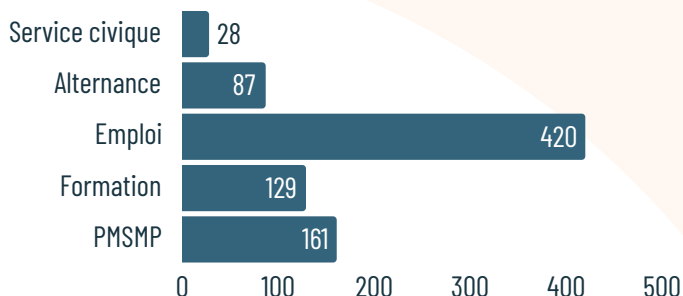
1 667
Jeunes accompagnés

Niveaux scolaire



Les entrées en situations

672
jeunes QPV accompagnés
entrés en situation



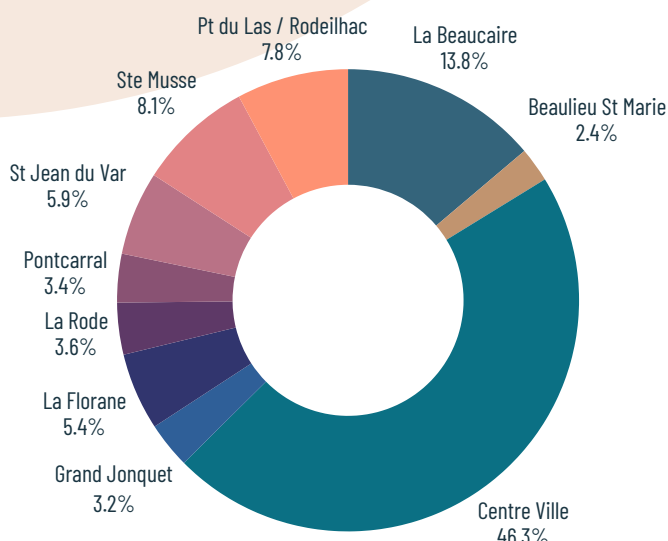
Les entrées en situations : un jeune peut être concerné par plusieurs situations (plusieurs contrats de travail, formation, entrées en dispositif...) - Source : I-milo

Une présence renforcée au cœur des quartiers

Les jeunes résidant en QPV représentent **29%** de notre public accompagné en 2024. Les permanences **hebdomadaires** dans les quartiers, **en lien avec les acteurs de terrain** (centres sociaux, maisons de quartier, associations), complètent ce dispositif

Cette présence décentralisée favorise également le repérage des publics dits **"invisibles"**, notamment les jeunes en rupture ou sans soutien familial, et renforce la dynamique de médiation sociale, essentielle pour rétablir la confiance.

Nos lieux d'accueil sont situés dans les quartiers permettant une couverture territoriale cohérente et équitable.



- **La Beaucaire**
- **Pontcarral**
- **Toulon Ouest** (pour les quartiers du Pont du Las, Rodheillac, le Jonquet, le Guynemer)
- **Sainte-Musse** (pour Beaulieu Sainte Marie, les Cèllets, la Poncette, la Grande Plaine)
- **Saint Jean du Var** (pour les quartiers de Saint Jean et la Rode)
- Les jeunes de la **Closerie** et du **Centre Ville** sont reçus au siège
- L'antenne du **Revest-les-Eaux** est la seule qui ne concerne pas des jeunes QPV

Focus - Antenne du Revest

La Mission Locale des Jeunes Toulonnais a étendu son action au Revest, où elle soutient l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. En 2024, nous avons accompagné **59** jeunes, dont **22** nouvelles inscriptions et **2** jeunes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

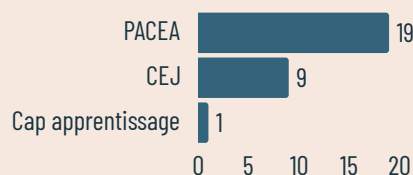
Ces jeunes ont eu accès à divers dispositifs spécifiques : **19** ont bénéficié du PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie) et 9 ont été orientés vers le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune).

Ces résultats témoignent de l'engagement de la Mission Locale, en partenariat avec les acteurs locaux, à offrir des opportunités adaptées pour l'épanouissement et la réussite professionnelle des jeunes du Revest.

22
Jeunes
inscrits

59
Jeunes
accompagnés

522
événements
sur l'année



La distinction entre QPV et antennes est importante : les jeunes résidant en QPV du centre-ville ne sont pas rattachés à une antenne spécifique, tandis qu'à l'inverse, l'antenne du Revest-les-Eaux accueille uniquement les jeunes du village, qui ne relève pas d'un quartier prioritaire (QPV).

REPÉRER, ACCUEILLIR INFORMER

Focus - Public Mineur

On constate une augmentation notable du nombre de mineurs accompagnés par la Mission Locale. Cette évolution traduit à la fois une **précarisation plus précoce de certains parcours de jeunes** et une **meilleure visibilité de l'accompagnement proposé par la structure**.

Face à des situations de **décrochage scolaire**, de **vulnérabilité sociale** ou de **difficultés d'orientation**, les mineurs sont de plus en plus nombreux à solliciter un soutien individualisé.

La Mission Locale **adapte** ainsi ses interventions pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de ce public jeune, souvent en quête de repères et d'écoute.

915

Mineurs accompagnés

440

Premiers accueils

64 %

d'hommes

21

RQTH

42

Jeunes sous main de justice

26 %

en QPV

72 %

Concernés par l'obligation de formation

28 %

Respectant l'obligation de formation

37 %

en décrochage scolaire

478

Mineurs dans le PACEA

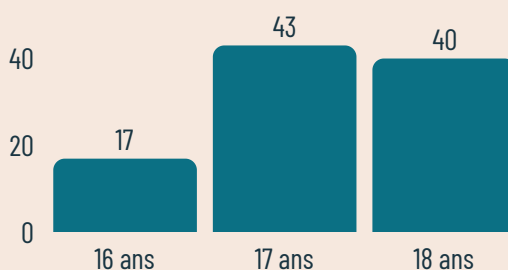
58

Mineurs dans le CEJ

88 %

ont bénéficié d'une solution

Age des mineurs accompagnés



ACCOMPAGNER LES PARCOURS

Le PACEA et le CEJ

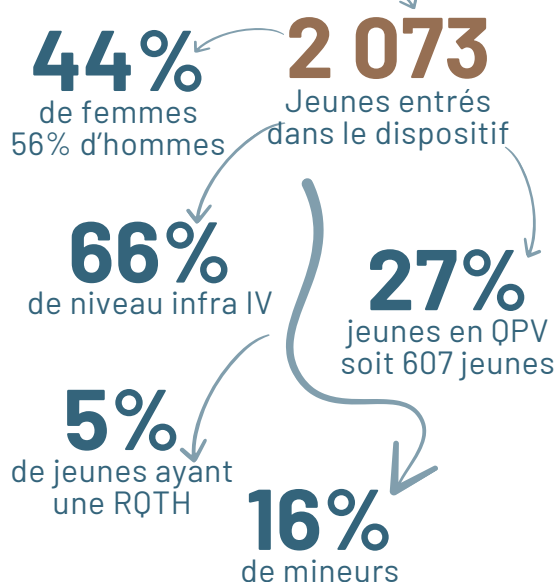
Le PACEA (**Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie**) et le CEJ (**Contrat d'Engagement Jeune**) constituent les **deux piliers de l'accompagnement individualisé** proposés par la Mission Locale. En 2024, ces dispositifs ont permis d'offrir à chaque jeune un cadre structurant, souple et adapté à son niveau d'autonomie et à ses besoins.

Les équipes ont veillé à articuler ces parcours avec l'ensemble des actions de droit commun et des partenaires locaux. L'accompagnement proposé favorise la reprise de confiance, la structuration du projet professionnel, et le développement des compétences sociales, indispensables à une insertion durable.

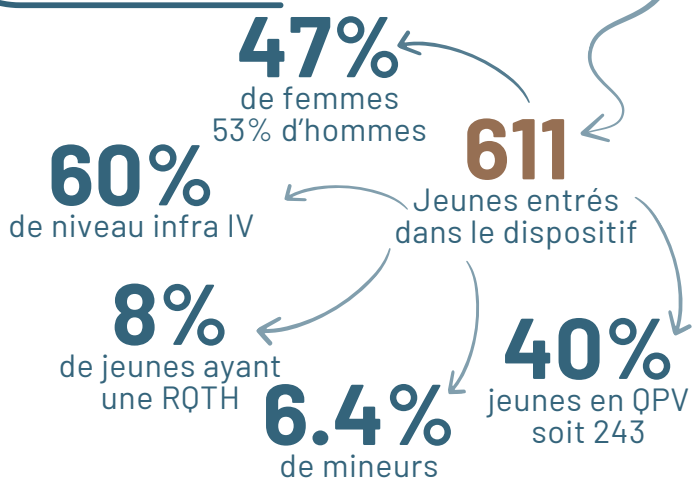
Le PACEA, premier niveau d'entrée dans l'accompagnement, a concerné **2 073** jeunes en 2024, avec une approche progressive fondée sur la co-construction du parcours. Il permet une prise en charge modulaire, intégrant des actions dans les domaines de la formation, de la santé, du logement ou encore de la citoyenneté.

3 540

Jeunes dans le dispositif
sur la période*



Le CEJ, quant à lui, s'adresse aux jeunes les plus éloignés de l'emploi. Il repose sur un engagement réciproque entre le jeune et la Mission Locale, combinant un accompagnement intensif, des ateliers réguliers, des immersions professionnelles et une allocation mensuelle sous conditions. En 2024, **611** jeunes ont été accompagnés dans le cadre du CEJ, confirmant l'adhésion croissante à ce dispositif exigeant mais porteur de résultats.



Jeunes dans le dispositif sur la période*

Comprend le reliquat de jeunes de 2023 et ceux entrés en 2024

ACCOMPAGNER LES PARCOURS

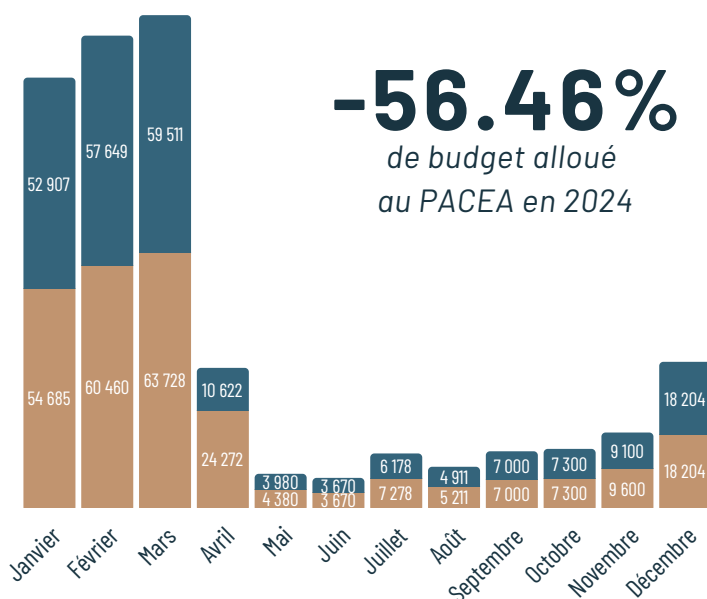
LE PACEA

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) reste un dispositif central de la Mission Locale des Jeunes Toulonnais, visant à soutenir l'insertion professionnelle des jeunes par **un accompagnement personnalisé et des solutions adaptées à leurs besoins**.

En 2024, la dynamique autour du PACEA s'est maintenue, malgré un contexte budgétaire contraint. En effet, dès le mois de mars, l'enveloppe dédiée à **l'allocation PACEA a subi une baisse significative de 56,5 %**, impactant directement notre capacité à soutenir financièrement les jeunes. À cette même date, **61,3 %** de l'enveloppe disponible avait déjà été allouée, témoignant de la forte sollicitation du dispositif et des besoins persistants exprimés par les jeunes.

Malgré cette contrainte, l'allocation PACEA demeure un levier essentiel pour lever les freins économiques rencontrés par les jeunes dans leur parcours d'insertion. Elle permet notamment de répondre à des besoins variés : **accès aux soins, à la formation, à la mobilité, au logement ou encore aux équipements professionnels**.

Montants demandés - alloués



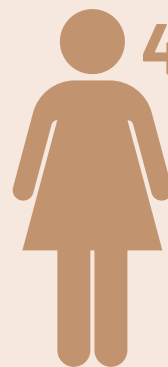
2073

Jeunes entrés dans le PACEA

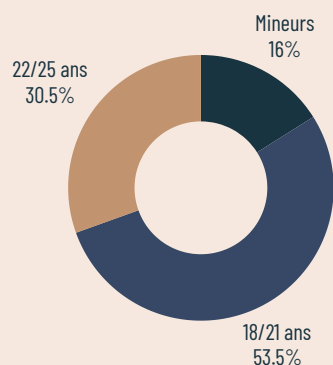
56%



44%



+0.8% par rapport à 2023



611
jeunes sont entrés
dans le PACEA

333
mineurs

243
Jeunes QPV

101
Jeunes RQTH



Jeunes dans le dispositif sur la période*

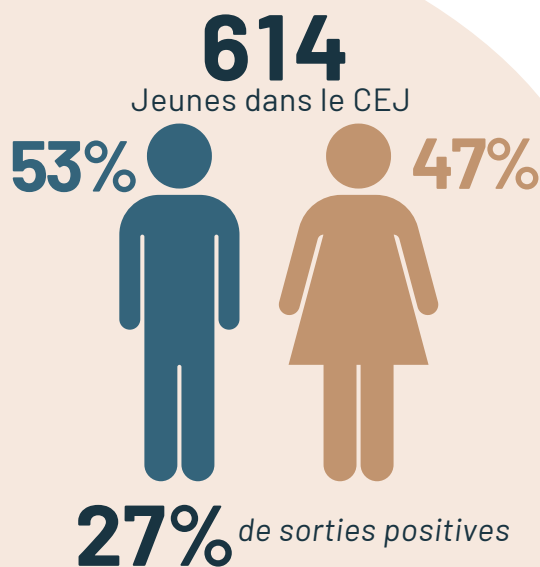
Comprend le reliquat de jeunes de 2023 et ceux entrés en 2024

LE CEJ

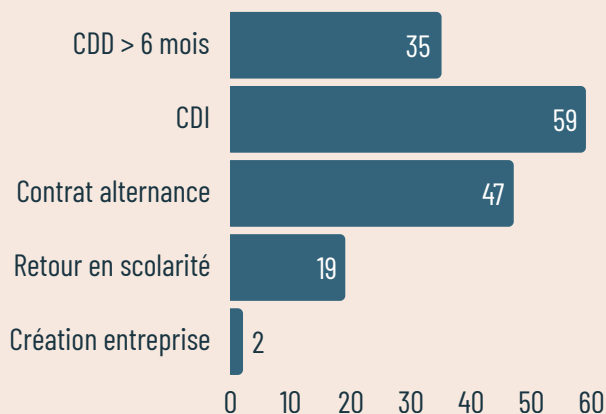
Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) constitue un accompagnement personnalisé et intensif vers l'emploi durable, d'une durée de **6 mois**. Il offre un programme intensif de **15 à 20 heures par semaine**, comprenant des ateliers collectifs, des entretiens individuels, des immersions en entreprise, des formations et des démarches en autonomie.

Le CEJ permet à ses bénéficiaires d'être accompagnés **durant 6 mois**, renouvelables, dans leurs recherches d'emploi ou de formation par des conseillers.

Lorsqu'un jeune signe ce contrat, il ou elle peut percevoir une allocation mensuelle pouvant atteindre **552€**, sous condition, en réalisant entre 15 et 20 heures d'activité hebdomadaires.

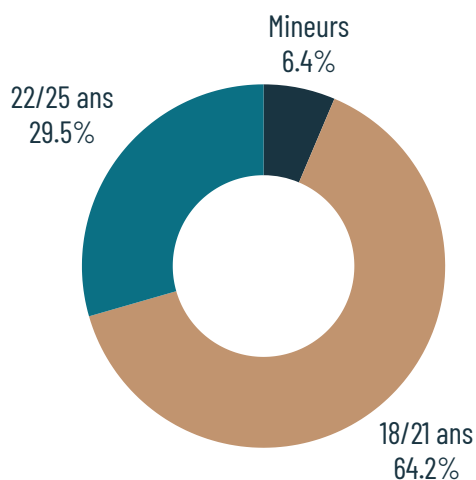


Sorties positives



614
jeunes ont
intégré le CEJ

39
mineurs



243
Jeunes QPV

162
Sorties positives



"Jeune sorti"

Jeune en emploi de plus de 6 mois durant la période de CEJ

Coaching emploi & santé

En 2024, la Mission Locale de Toulon a poursuivi et renforcé son action spécifique de coaching emploi/santé, une démarche innovante et globale ciblant les jeunes ayant un projet professionnel mais rencontrant des freins à l'embauche.

Ce dispositif repose sur deux leviers essentiels à l'insertion durable :

- l'accès à l'emploi
- la prise en charge des problématiques de santé, souvent étroitement liés.

Objectifs :

- Favoriser l'insertion par un accompagnement individualisé,
- Travailler la confiance en soi, la motivation, la posture professionnelle,
- Lever les freins liés à la santé : précarité, troubles psychiques, addictions.

Moyens:

- Ateliers pratiques (gestion des émotions, recherche d'emploi, compétences transversales),
- Coaching en binôme, accompagnement hors les murs, partenariats santé
- Aide à l'accès aux soins et à la prévention (sommeil, hygiène de vie, stress, etc.).

Ce double volet « **emploi - santé** » illustre pleinement une approche globale, **personnalisée** et **bienveillante**, capable de prendre en compte la réalité **complexe** des parcours jeunes.

104

Jeunes suivis

54%

Jeunes QPV

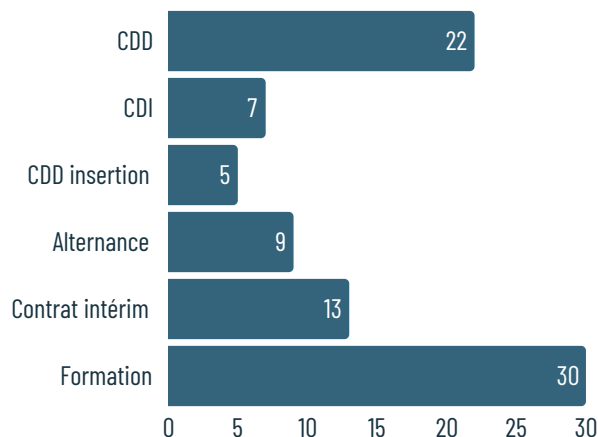
86

Sorties positives

Observations

L'année a été marquée par une augmentation des défis spécifiques tels que la dépendance aux écrans, les problèmes de sommeil, et les besoins accrus en soins psychologiques.

Ces observations mettent en lumière l'importance de continuer à adapter et à renforcer les ateliers et l'accompagnement individuel pour répondre aux besoins évolutifs des jeunes.



ACCOMPAGNER LES PARCOURS

Point écoute jeunes

Mis en place en novembre 2023, le Point Écoute vise à répondre à la **souffrance psychique** des jeunes en insertion. Animé par une psychologue clinicienne, il offre un espace confidentiel de parole et de soutien, **en articulation avec les conseillers et les partenaires médico-sociaux**.

L'année 2024 marque la première année complète de fonctionnement, avec un renforcement du dispositif à partir de septembre (trois demi-journées par semaine). Cette montée en charge a permis de **réduire les délais**, d'accueillir les urgences et de mieux accompagner les jeunes en difficulté.

Les jeunes reçus présentent principalement des troubles anxieux, des conduites d'évitement, un repli social, ou encore des troubles liés à des vécus traumatiques : violences intrafamiliales, inceste, harcèlement scolaire, parcours de placement ou ruptures familiales. Leur parole se déploie souvent dans l'instabilité, entre absences répétées, retours inopinés et demandes exprimées dans l'urgence. Dans ce contexte, l'instauration du lien thérapeutique et l'adhésion au processus de soin nécessitent du temps, de la souplesse et une posture d'accueil inconditionnel.

Certaines trajectoires révèlent des parcours de soin en rupture : jeunes défiants vis-à-vis de la psychiatrie, méfiants envers les institutions ou enfermés dans des mécanismes d'évitement (addictions, isolement numérique, phobies sociales sévères).

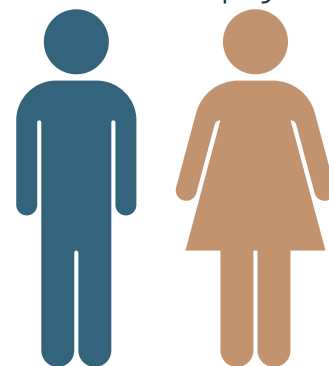
Pour une minorité de jeunes, des suivis plus approfondis ont permis d'amorcer une dynamique de reconstruction : reprise d'un projet, reconnaissance du handicap, demande de soins, etc. Ces évolutions s'appuient souvent sur un accompagnement coordonné, notamment dans le cadre du binôme psychologue/conseiller, et en lien avec les familles, les éducateurs ou les structures partenaires.

Le travail de la psychologue ne se limite pas à l'espace individuel au-delà des entretiens, le développement de temps collectifs d'expression (groupes de parole, médiation artistique...) pourrait enrichir l'accompagnement. L'arrivée dans de nouveaux locaux en 2025 ouvre la perspective d'un espace hybride, mêlant insertion, expression et reconstruction personnelle.

Caitriona Moughan, Psychologue clinicienne
à la Mission Locale depuis le 02/01/2023.

87

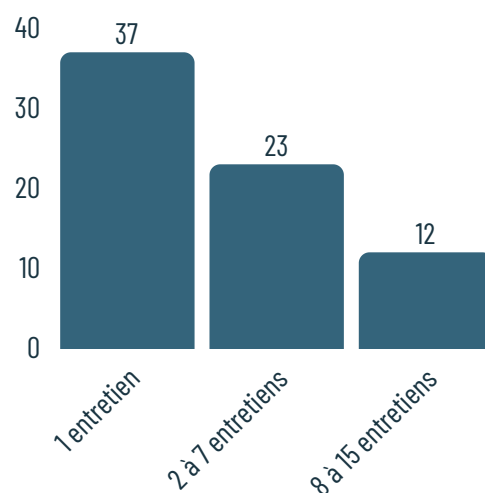
Jeunes accompagnés



321

RDV effectués

Nombre d'entretien par jeune



Accompagnement social

Une équipe renforcée, au plus près des besoins

Pour répondre à la complexité croissante des situations, la Mission Locale bénéficie d'un poste d'assistante sociale à plein temps, ainsi que d'un poste hybride alliant fonctions d'assistante sociale et de conseillère en insertion professionnelle. Cette organisation permet une approche à la fois sociale et dynamique de l'insertion, favorisant une prise en charge rapide, coordonnée et bienveillante.

L'accompagnement porte aussi bien sur **l'accès aux droits, la couverture santé, les dettes, le logement, que sur le soutien en cas de violences ou d'isolement.**

Des jeunes aux profils multiples

L'équipe sociale est intervenue auprès de publics particulièrement fragilisés :

- **57 jeunes confiés à l'ASE**
- **85 jeunes allocataires du RSA**
- **45 mineurs non accompagnés (MNA)**

En 2024, **113 actes administratifs** ont été réalisés (CNI, titres de séjour, surendettement, aide juridictionnelle...) et **188 informations sur l'accès aux droits** ont été délivrées.

Accompagner dans tous les aspects du quotidien

Face à la précarité, le service social a activé de nombreux leviers :

- **430 aides FAJ** attribuées, dont :
 - **215 aides de subsistance** (20 015 €)
 - **215 aides à la mobilité** (44 242 €)
- **21 demandes de secours d'urgence** via le CCAS
- **18 orientations** vers des associations caritatives
- Distribution de kits d'hygiène en lien avec la Métropole TPM

Logement : des besoins constants

Le mal-logement reste un enjeu majeur :

- **156 demandes d'information** ou de conseil
- **52 demandes d'hébergement d'urgence** (SIAO)
- **8 demandes de logement en résidence sociale**

Sur le plan de la santé :

- **45 dossiers de Complémentaire Santé Solidaire**
- **6 dossiers MDPH**
- **48 accompagnements santé** (droits, orientation Promo Soins, etc.)

295

Jeunes reçus

1 029

Entretiens individuels

3.5

Entretiens par jeune



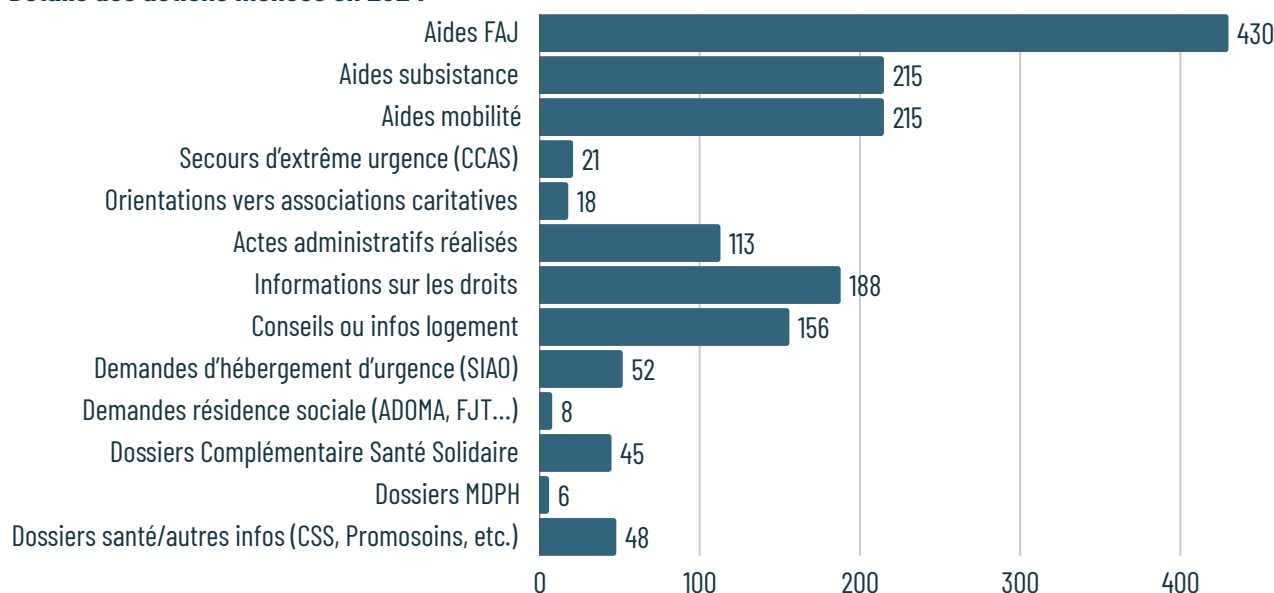
LE DÉPARTEMENT

Accompagnement social

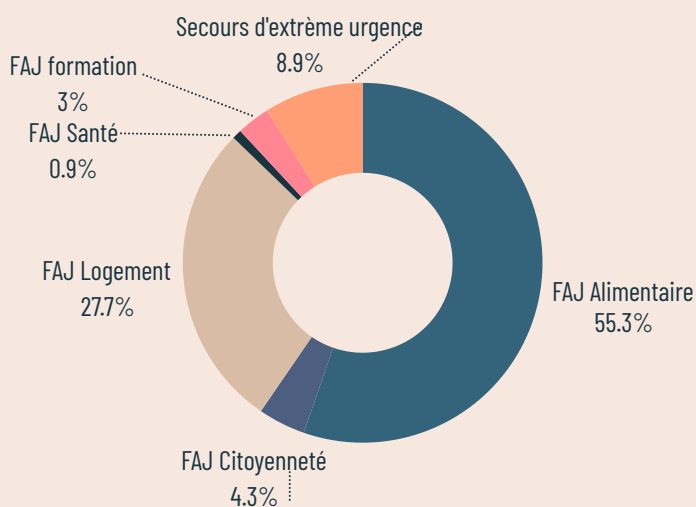
Une action partenariale structurante

L'accompagnement social repose sur une collaboration forte avec les services sociaux de la Ville, le Département, le CCAS, les associations caritatives, les structures de santé et les partenaires de l'accès aux droits. Cette dynamique permet des parcours plus fluides et limite les ruptures.

Détails des actions menées en 2024



Détail des FAJ



En complément des aides financières, la Mission Locale oriente également les jeunes en grande précarité vers des structures caritatives telles que le Restos du Cœur, le Secours populaire, le Secours catholique, Les Amis de Jéricho ou encore l'épicerie solidaire étudiante.

Il est important de souligner que les jeunes expriment souvent une réticence à solliciter ces structures, préférant bénéficier d'un soutien plus discret via les aides en CAP ou les fonds d'aide FAJ.

Par ailleurs, le CCAS est régulièrement sollicité pour la délivrance de FOODBOX, et les jeunes sans solution d'hébergement sont orientés vers les maraudes ou les accueils de jour, afin de répondre à leurs besoins les plus urgents.

Dispositif Se Mobiliser Ensemble

Mis en place le 1er mars 2023, le dispositif interne "Se Mobiliser Ensemble", soutenu par le Fonds Social Européen (FSE), vise à favoriser l'insertion professionnelle durable des jeunes en leur proposant un accompagnement renforcé, individualisé et progressif.

Une approche personnalisée et dynamique

Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement individualisé assuré par des conseillères dédiées, avec :

- une évaluation initiale de ses compétences, motivations et aspirations,
- la co-construction d'un plan d'action réaliste et adapté à son profil,
- un suivi régulier et ajustable selon l'évolution du parcours.

En lien avec le tissu économique local, des partenariats avec les entreprises sont développés pour faciliter les immersions, stages, recrutements ou rencontres professionnelles.

Une méthode valorisante

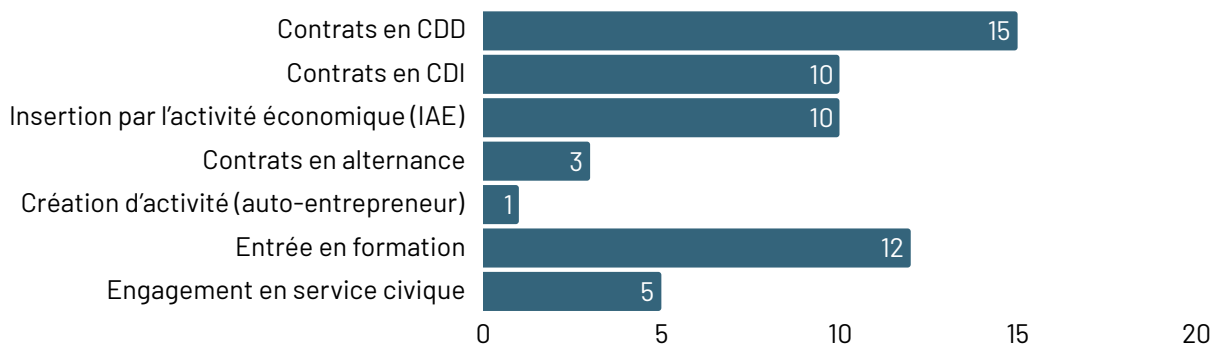
Le dispositif propose également :

- la réalisation de CV vidéos pour permettre aux jeunes de travailler leur posture, leur discours, et leur confiance en eux face à un recruteur,
- un appui spécifique par notre coach emploi-santé, particulièrement mobilisé pour accompagner les jeunes en difficulté avec la prise de parole, la gestion du stress ou le manque de confiance.

Résultats 2024 : un accompagnement concret et des effets mesurables

Depuis le début du dispositif et jusqu'au 31 décembre 2024, **165 jeunes ont intégré "Se Mobiliser Ensemble", dont 127 sont sortis du dispositif, et 38 sont toujours accompagnés.**

Au total, ce sont **39** jeunes qui ont accédé à un emploi, **12** à une formation, et **5** à un service civique en 2024. Par ailleurs, **57** jeunes poursuivent un accompagnement au sein de la Mission Locale, **14** ont connu d'autres types de sorties (ex. orientation vers un autre organisme, projet personnel), et **9** abandons sont à noter.



Cap Apprentissage

Cap Apprentissage est un dispositif soutenu par le Fonds Social Européen Plus (FSE+), qui vise à sécuriser les parcours des jeunes souhaitant s'engager dans une formation en alternance. Dans un contexte où les exigences des employeurs évoluent et où la concurrence sur les contrats d'apprentissage est forte, ce dispositif offre un accompagnement individualisé et structuré, articulé autour de plusieurs leviers.

Un parcours complet, de l'orientation à l'embauche

L'objectif : permettre à chaque jeune d'identifier son projet, d'acquérir les bons outils, puis de signer un contrat en alternance.

Pour cela, Cap Apprentissage propose :

- Des temps d'orientation et de découverte des métiers (visites, immersions, ateliers thématiques)
- Des ateliers collectifs : rédaction de CV, lettres de motivation, simulation d'entretien, valorisation des compétences
- Un accompagnement à la recherche active d'employeurs : appui à la candidature, relance, ciblage d'entreprise
- Un lien direct avec les acteurs économiques locaux : entreprises, CFA, OPC
- Une prospection ciblée des offres en contrat d'apprentissage et de professionnalisation, menée par les conseillers

Chaque jeune bénéficie d'un référent unique, qui le suit tout au long de la démarche, jusqu'à la signature d'un contrat.

233
Jeunes dans
le dispositif

79
Contrats signés

30%
de jeunes QPV

46%
Mineurs

Forum de l'Alternance 2024

Le Forum de l'Alternance, organisé au printemps 2024 au Palais du Commerce et de la Mer, a constitué un point d'orgue de notre action en faveur de l'alternance.

Plus de **48** partenaires, entreprises et centres de formation étaient présents pour rencontrer directement les jeunes.

Cet événement a permis à plusieurs centaines de jeunes de déposer leur candidature, d'échanger avec les professionnels et de repartir avec des opportunités concrètes.



Financé par
l'Union européenne



Accompagnement des jeunes sous main de Justice

L'accompagnement des jeunes sous main de justice (JSMJ) vise à prévenir la récidive, à favoriser l'insertion socio-professionnelle et à éviter les ruptures à la sortie de détention, en lien avec les mesures éducatives ou judiciaires (pré- ou post-sentencielles).

Un accompagnement renforcé en 2024

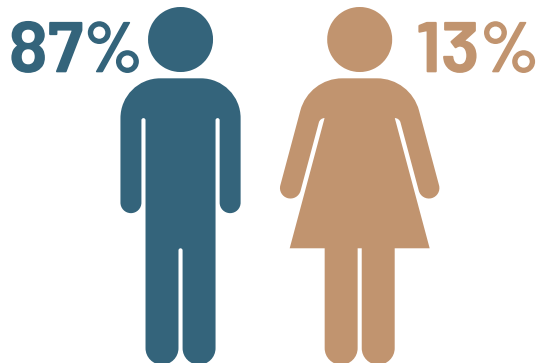
Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024, **96** jeunes ont été suivis dans le cadre du partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (DDTE) et le SPIP.

Parmi eux :

- **48** jeunes ont intégré le dispositif en 2024
- **59** mineurs et **37** majeurs ont été accompagnés
- **21** jeunes sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- **5** jeunes étaient reconnus RQTH

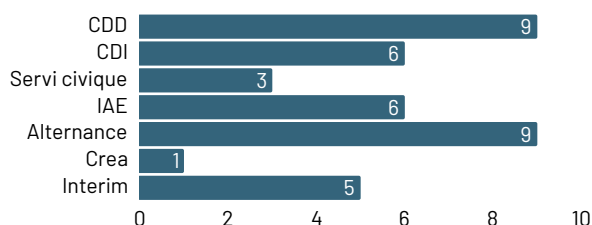
96

Jeunes suivis en 2024



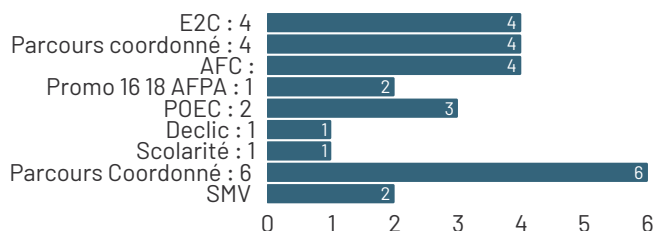
Résultats en 2024

- **39** jeunes ont accédé à une situation professionnelle (CDI, CDD, intérim, alternance, IAE, service civique, création d'activité)
- **23** jeunes sont entrés en formation (AFPA, École de la 2e Chance, prépa-apprentissage, etc.)
- **8** jeunes étaient suivis en milieu fermé, **88** en milieu ouvert



Actions et partenariats menés

- Mise en place d'ateliers dans le cadre des parcours coordonnés
- Participation au Festival Citoyen
- Rencontres régulières avec les équipes éducatives pour actualiser l'offre de service
- Collaboration avec l'AFPA et participation aux portes ouvertes de la PJJ



96

Jeunes suivis

67%

de mineurs

12.5%

de QPV

Les métiers de la Défense et de la Sécurité

Les métiers de la défense et de la sécurité occupent une place centrale dans notre offre de services, tant par la diversité des acteurs mobilisés que par la régularité des actions proposées aux jeunes. Ce secteur constitue un véritable levier d'insertion professionnelle, particulièrement pour un public en quête de repères, de cadre structurant, et de perspectives concrètes d'emploi.

Des permanences régulières pour un accompagnement de proximité

Afin de répondre à la demande croissante des jeunes intéressés par ces filières, nous avons mis en place deux permanences mensuelles, assurées par :

- La Gendarmerie Nationale, avec une présence deux fois par mois,
- Les Dockers militaires du 519e Régiment du Train à Ollioules.

Ces temps d'échange permettent un premier contact direct avec les corps engagés, de mieux comprendre les exigences des métiers, et d'initier les premières démarches de recrutement.

Des immersions au cœur des dispositifs

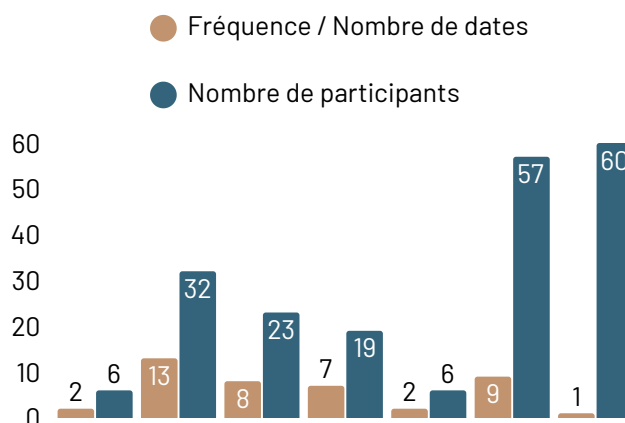
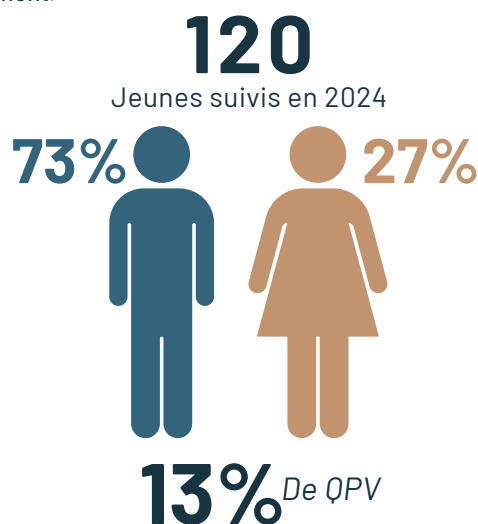
Pour renforcer la découverte concrète des métiers, des visites sont organisées toutes les six semaines :

- Au 519e Régiment du Train, partenaire privilégié de longue date,
- À la Base Aéronavale (BAN) de Hyères, qui permet aux jeunes d'explorer les métiers liés à l'aéronaval.

À cela s'ajoutent des visites ponctuelles, telles que celles du Service Logistique de la Marine à Toulon (SLM), favorisant une mise en situation et une meilleure compréhension des environnements de travail.

Des actions collectives structurantes

- Les Ateliers "SERVIR", coanimés avec France Travail Toulon La Rode, sont organisés pour informer et sensibiliser les jeunes aux opportunités dans la défense, les réserves, et le Service National Universel (SNU).
 - **9 ateliers ont été proposés en 2024, touchant 57 participants.**
- L'événement AFTER Défense et Sécurités, organisé une fois par an, a réuni **11 partenaires** pour **60 participants** générant **111 entretiens**.



Lutte contre les discriminations

En 2024, **65 jeunes accompagnés par la Mission Locale ont été identifiés comme ayant été confrontés à une situation de discrimination**, soit une baisse apparente de 72 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution reste à interpréter avec prudence, pouvant refléter une évolution dans le repérage ou la déclaration des faits, plutôt qu'une baisse réelle.

Profil des jeunes concernés :

- Sexe : 36 femmes, 29 hommes
- Âge : 17 ont entre 16 et 18 ans, 32 entre 19 et 21 ans, 16 ont plus de 21 ans
- Origine sociale : 13 résident en Quartier Prioritaire (QPV)
- Niveau de formation : 46 ont un niveau infra-bac

Un dispositif de veille et de réponse renforcé

La Mission Locale agit sur plusieurs fronts :

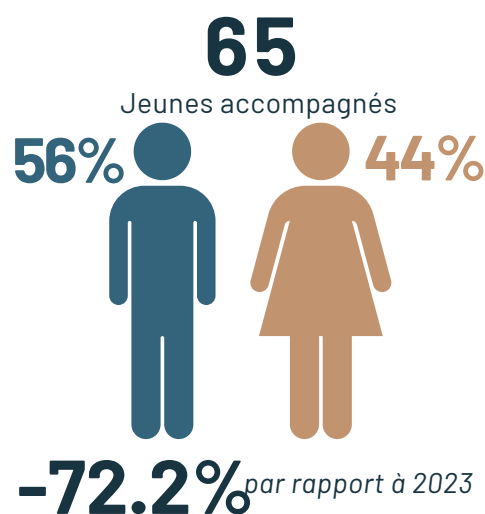
- Une référente discrimination dédiée, assurant écoute, orientation et coordination avec les partenaires spécialisés.
- Un dispositif anonyme via QR code, accessible dans tous les espaces d'accueil, pour permettre aux jeunes de signaler en toute confidentialité.
- Des partenariats spécialisés avec le Défenseur des Droits et le cabinet LEXEGALIS, pour assurer un appui juridique dans les situations complexes.

Une prévention intégrée à l'accompagnement

Au-delà du traitement des situations, la Mission Locale mène un travail de prévention continue :

- Formations internes pour les professionnels et les parrains
- Ateliers thématiques pour les jeunes,
- Actions collectives sur les droits et l'égalité de traitement.

La lutte contre toutes les formes de discrimination — qu'elles soient liées à l'origine, au genre, au handicap ou à la situation sociale — reste un axe prioritaire de l'accompagnement des jeunes.



PPAE

Notre partenariat avec France Travail, vise à accompagner les jeunes dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

La convention de partenariats pluriannuels a permis l'orientation de nombreux jeunes par France Travail vers les missions locales, où ils sont pris en charge dans le cadre de projets personnalisés d'accompagnement à l'emploi.

Le programme a permis d'accompagner un total de **210** nouveaux entrants. La répartition par sexe est presque équilibrée, avec **51%** de garçons et **49%** de filles. Parmi ces jeunes, **3%** sont mineurs et **2%** disposent d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). De plus, **61** jeunes accompagnés sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE), chaque jeune bénéficie d'un accompagnement sur mesure. Ce processus commence par un diagnostic approfondi de la situation individuelle du jeune, qui inclut plusieurs étapes clés :

- Une identification minutieuse des compétences actuelles du jeune est réalisée, permettant de déterminer les domaines nécessitant un développement.
- Recherche d'emploi : Le jeune est accompagné dans toutes les démarches de recherche d'emploi, incluant la rédaction de CV et de lettres de motivation, ainsi que la préparation aux entretiens.
- Besoins de formation : Les éventuels besoins de formation complémentaire sont identifiés pour améliorer l'employabilité du jeune et lui fournir les compétences nécessaires pour réussir sur le marché du travail.



210
Jeunes dans
le dispositif

3%
Mineurs

61
de jeunes QPV

2%
RQTH

La PSAD et l'obligation de formation

Depuis le 1er septembre 2020, les jeunes de 16 à 18 ans sortis du système scolaire sans solution doivent obligatoirement suivre une formation.

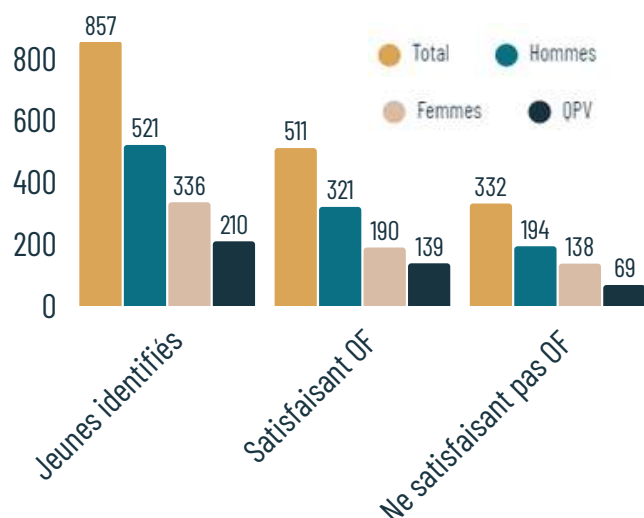
L'Éducation Nationale et les Missions Locales collaborent pour repérer ces jeunes et faire respecter cette obligation, notamment via la **PSAD** (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs) et le réseau **FOQUALE** (Formation Qualification Emploi).

L'obligation de formation

En lien avec la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD), nous contribuons à repérer et contacter les jeunes sortis du système scolaire sans solution. Grâce à l'outil national RIO du ministère de l'Éducation nationale, nous avons pu rejoindre rapidement les familles, proposer un premier échange, puis orienter les jeunes vers des solutions adaptées (formation, reprise scolaire, service civique, etc.).

PAFI-TDO : un parcours aménagé, individualisé et sécurisé

Le Parcours Aménagé de Formation Initiale - Tous Droits Ouverts (PAFI-TDO) s'adresse à des jeunes pour lesquels les solutions internes aux établissements scolaires ne suffisent plus. L'objectif est clair : Offrir une alternative éducative personnalisée, tout en maintenant l'intégralité de leurs droits d'élève (bourses, internat, accompagnement handicap...).



Présence dans les lycées toulonnais

Nous intervenons directement au sein de plusieurs établissements du territoire, dont le Lycée Claret et le Lycée du Parc Saint-Jean, pour :

- Participer au repérage des jeunes en rupture ou en fragilité,
- Animer des temps de sensibilisation ou de construction de projet,
- Proposer une prise en charge rapide en cas de décrochage avéré.

857
Mineurs
identifiés

511
Mineurs suivis
dans le cadre
de l'obligation

220
Mineurs
QPV identifiés

139
Mineurs QPV
suivis

Entrées en formation

En 2024, la Mission Locale des Jeunes Toulonnais a poursuivi ses efforts pour favoriser l'accès des jeunes à la formation qualifiante, étape clé vers une insertion durable. Malgré ces efforts, nous avons observé une baisse des entrées en formation, reflet d'un contexte plus global de tension sur certains secteurs, d'une frilosité des jeunes à s'engager sur le long terme, et parfois d'un déficit d'offre adaptée à leurs profils ou leurs besoins.

Une vigilance renforcée sur les parcours

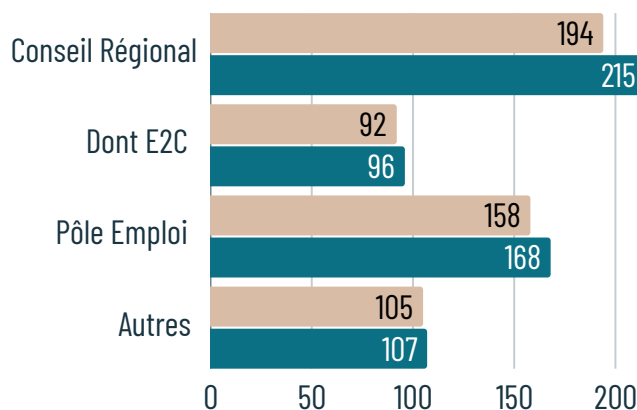
Face à cette tendance, nos équipes se sont mobilisées pour :

- Mieux repérer les freins à la formation
- Renforcer le lien avec les organismes de formation, pour construire des parcours plus accessibles
- Valoriser la formation auprès des jeunes

Nous restons convaincus que la formation reste un levier structurant, et devons poursuivre la pédagogie auprès des jeunes comme des partenaires.

Une offre à faire évoluer

Cette baisse des entrées interroge également la lisibilité de l'offre de formation sur le territoire, sa capacité à répondre aux aspirations des jeunes, et son articulation avec les opportunités économiques locales. Le rôle de la Mission Locale est ici central : faire le lien entre les besoins du territoire, les projets des jeunes et les possibilités offertes.

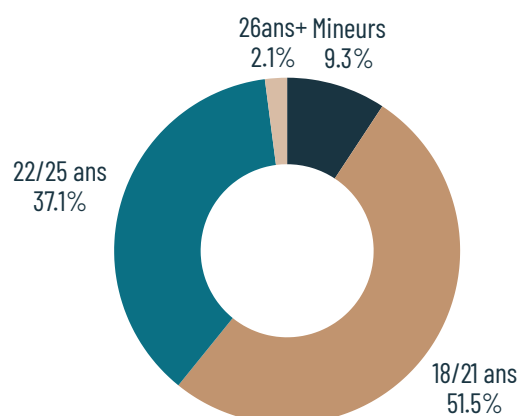
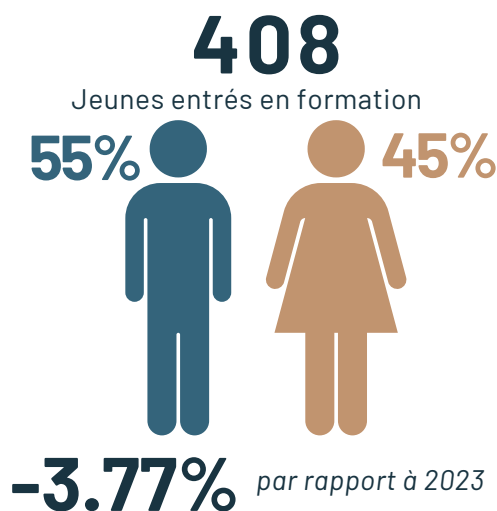


78%
Niveau V et
infra V

6%
RQTH

32%
de jeunes QPV

9%
Mineurs



Ateliers orientation

Première étape du parcours, l'Atelier Orientation permet aux jeunes de prendre le temps de réfléchir à leur avenir professionnel, en tenant compte de leurs centres d'intérêt, de leurs compétences et de la réalité du marché de l'emploi.

Animé par les conseillers de la Mission Locale, cet atelier propose des outils d'aide à l'élaboration du projet (tests d'intérêts, échanges en groupe, cartographie des métiers, etc.) et favorise l'expression des représentations, des freins et des leviers d'action.

Il s'agit avant tout d'aider chaque jeune à formuler un objectif professionnel clair et atteignable, condition essentielle pour entrer efficacement dans la dynamique de recherche d'un contrat en alternance.



Atelier Métiers 360 – Explorer les métiers

Pour compléter ce travail d'orientation, l'Atelier Métiers 360 propose une immersion interactive au cœur des métiers via des casques de réalité virtuelle. Grâce à cette technologie, les jeunes peuvent découvrir des environnements professionnels variés (bâtiment, industrie, hôtellerie-restauration, santé, etc.) de manière ludique et concrète.

Cet outil innovant permet de lever certaines idées reçues, de susciter des vocations et d'encourager la curiosité. Il facilite aussi la projection dans un univers professionnel que les jeunes n'auraient pas forcément envisagé.

Les crèches AVIP

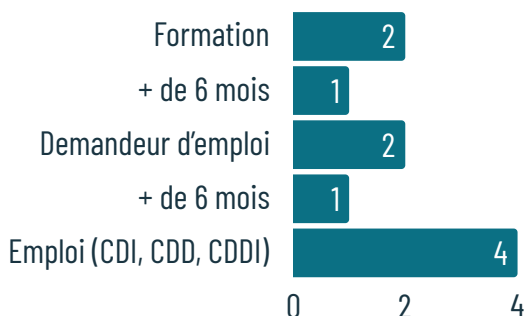


Le dispositif des crèches « À Vocation d'Insertion Professionnelle » (AVIP), mis en œuvre en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, vise à lever un frein majeur dans les parcours d'insertion des jeunes parents : l'absence de solution de garde pour les enfants de moins de 3 ans non scolarisés.

En permettant à ces parents d'accéder à une place en crèche, le dispositif facilite leur engagement dans un accompagnement intensif vers l'emploi ou la formation.

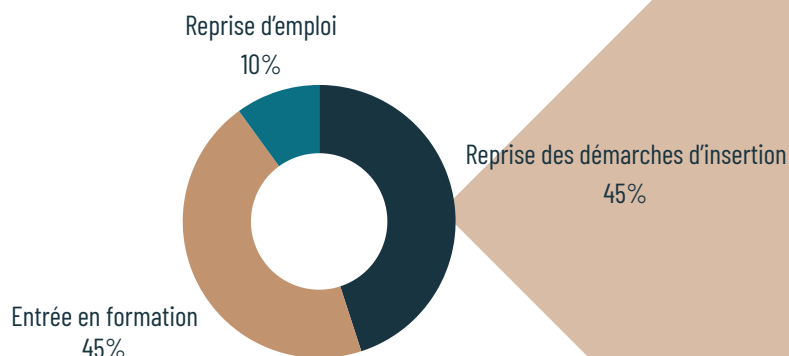
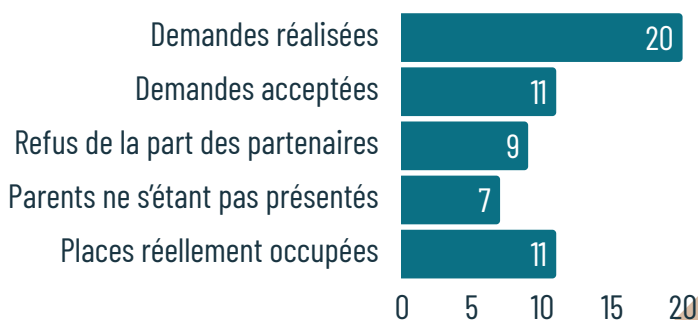
Cet accompagnement est assuré par les prescripteurs habilités – France Travail, le Conseil départemental et les Missions Locales – qui assurent un suivi personnalisé tout au long du parcours.

La Mission Locale des Jeunes Toulonnais, engagée de longue date dans ce dispositif, poursuit sa mobilisation en tant que prescripteur de proximité, avec une attention particulière portée aux situations complexes des jeunes familles en insertion.



20
demandes effectuées

11
Demandes acceptées



32%
de jeunes QPV

9%
Mineurs



FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Le service emploi

Le service emploi de la Mission Locale des Jeunes Toulonnais est composé de cinq professionnelles de l'insertion et du recrutement, pleinement mobilisées pour favoriser la mise en relation entre les jeunes en recherche d'emploi et les entreprises du territoire.

Un appui au service des employeurs

Ce service accompagne les acteurs économiques de l'agglomération toulonnaise dans leurs besoins en recrutement, en proposant un panel d'outils et de dispositifs adaptés. Il assure une fonction de conseil de proximité, permettant de répondre aux enjeux RH des entreprises tout en favorisant l'accès à l'emploi des jeunes.

Une articulation étroite avec les partenaires de l'emploi

La Mission Locale agit en interface entre le monde économique, les jeunes, et les partenaires de l'emploi, de l'orientation et de la formation. Elle mobilise les ressources disponibles (Pôle emploi, structures de l'IAE, organismes de formation, OPCO, etc.) pour proposer une réponse coordonnée, efficace et adaptée aux réalités du terrain.

En 2024

3 444

Situations
professionnelles

1 725

Jeunes en situation
professionnelle

28%

Jeunes des QPV

1 687

Offres d'emploi

607

Offres d'emploi pourvues

281

Contrats en alternance

646

Entreprises
en contact

655

PMSMP

166

Événements emploi

07

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Les événements emploi



85

Événements Emploi

Organisés par la Mission Locale



54

Informations collectives

Présentation de métiers ou d'entreprises

481

Jeunes présents

Taux de participation global : 42%

Participants QPV : 39%



6

After Emploi

609

Jeunes présents sur les Afters

Taux de participation global : 39%

Participants QPV : 30%



21

Visites d'entreprises

82

Jeunes présents

Taux de participation global : 39%

Participants QPV : 32%



1 444

Jeunes présents aux événements emploi en 2024

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Les entrées en situations professionnelles

En 2024, la Mission Locale a enregistré **3 444** entrées en emploi, formation ou alternance.

Parmi elles, **1 725** jeunes ont accédé à un emploi ou à une alternance, soit **86 %** de l'ensemble, et **2 986** jeunes ont vu leur situation évoluer positivement, soit **87 %**.

Sur les **1 498** jeunes entrés en situation d'emploi, la répartition femmes/hommes est relativement équilibrée, avec 641 femmes (43%) et 857 hommes (57%).

Les jeunes les plus éloignés de l'emploi restent majoritairement représentés :

- **899 jeunes** (60 %) avaient un niveau de qualification **inférieur au niveau IV**,
- Dont **221** avaient un niveau V validé (15 %),
- Tandis que **472** jeunes (32 %) disposaient d'un **niveau IV validé**.

Les publics spécifiques sont également bien présents :

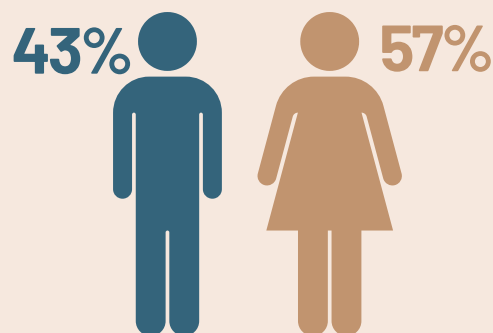
- 420 jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), soit 28 % des situations d'emploi,
- 39 jeunes reconnus en situation de handicap (RQTH) (3 %),
- Aucun jeune issu d'une zone de revitalisation rurale (ZRR) n'a été comptabilisé cette année.

Par ailleurs, **281 jeunes ont intégré une alternance**, représentant 14% des parcours. Ces contrats constituent souvent une porte d'entrée vers l'emploi durable, notamment pour les mineurs et les jeunes en reconversion.

Enfin, **166 actions** d'information sur les métiers ont été menées en complément, sous forme de réunions collectives, forums, opérations de recrutement ou visites d'entreprise, en lien avec les employeurs du territoire.

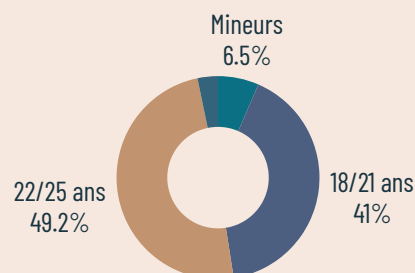
3 444

Situations enregistrées



+4.11% par rapport à 2023

Tranches d'âges



Contrats aidés : PEC & CUI-CIE

Les contrats aidés, tels que le PEC (secteur non-marchand) et le CUI-CIE (secteur marchand), constituent des outils essentiels d'insertion professionnelle pour les jeunes accompagnés par la Mission Locale.

Ils permettent aux employeurs de bénéficier d'aides financières tout en offrant aux jeunes une première expérience professionnelle encadrée et formatrice. Ces contrats représentent une opportunité concrète d'intégrer le monde du travail,

Objectifs et accompagnement des PEC & CUI-CIE

Pour les jeunes :

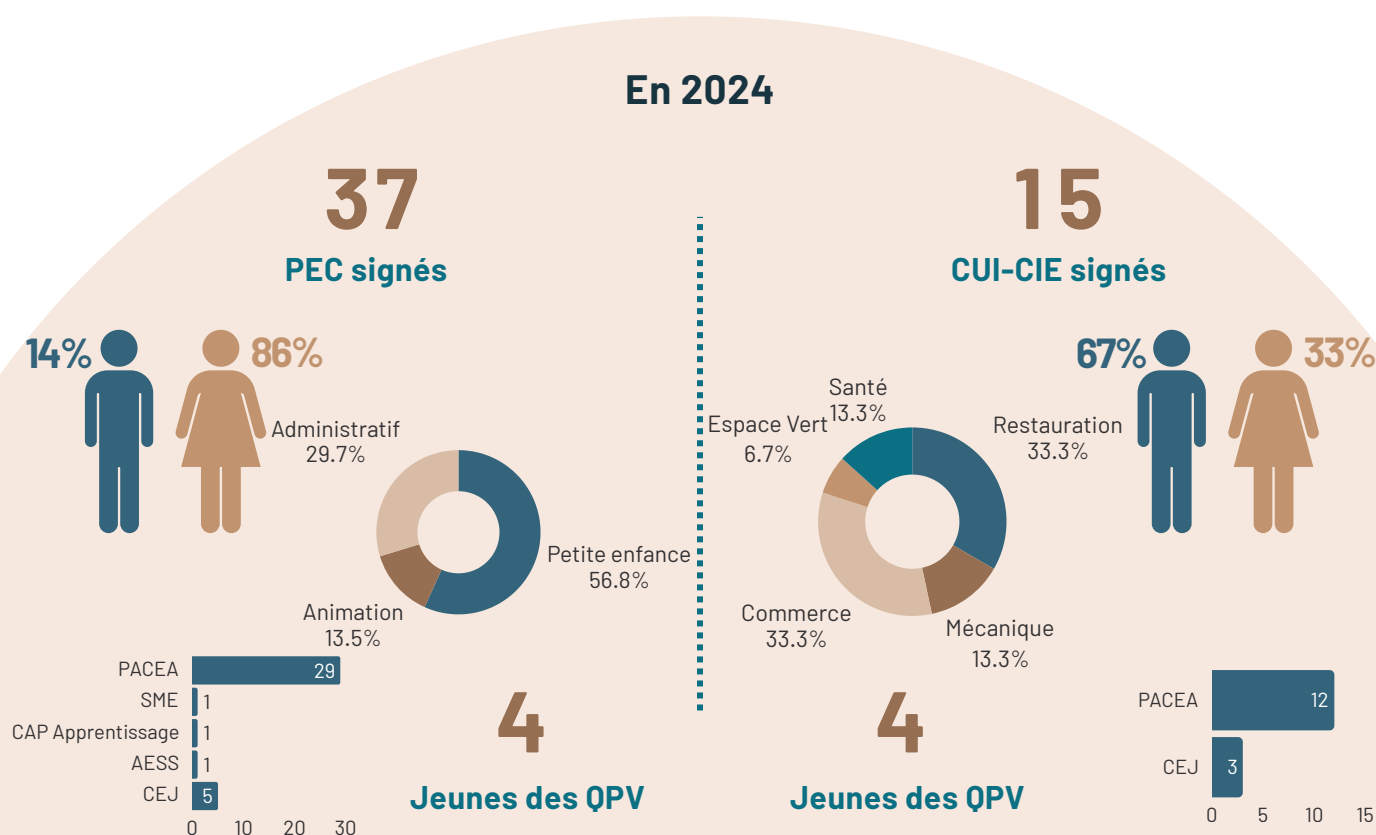
- Accéder à un premier emploi dans un cadre sécurisé
- Développer des compétences
- Être accompagné pendant la durée du contrat
- Accéder à la formation et à une montée en compétences

Pour les employeurs :

- Répondre à un besoin en recrutement
- Bénéficier d'un soutien financier
- Participer à l'insertion de jeunes publics
- Être accompagnés dans le montage du dossier par la Mission Locale

accompagnement renforcé par la Mission Locale

- Identification des profils adaptés
- Suivi administratif
- Suivi du jeune tout au long du contrat
- Préparation à la sortie de contrat



FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

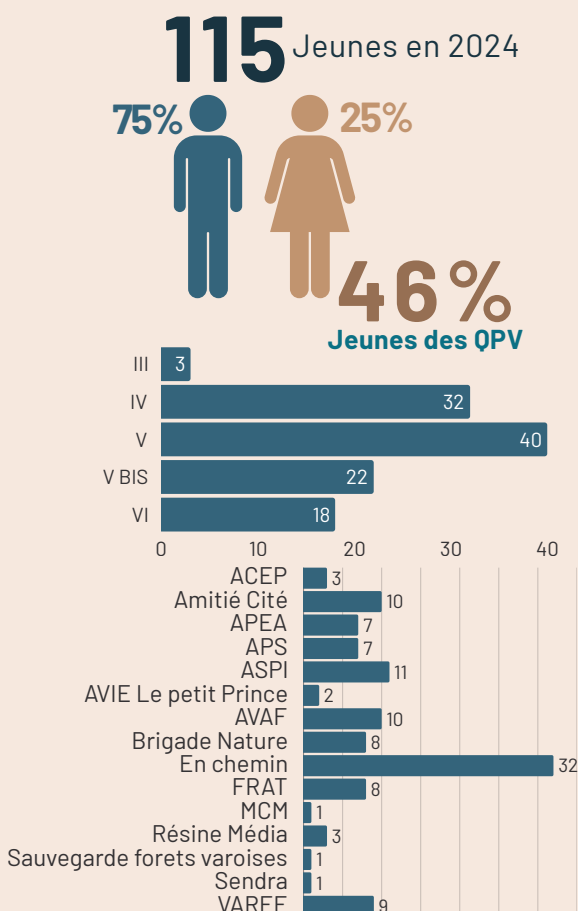
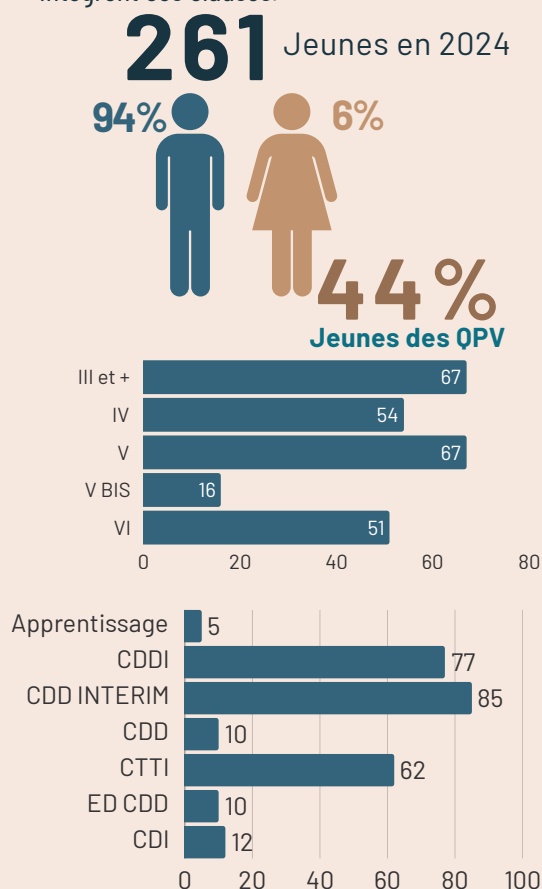
La Ville de Toulon a missionné la Mission Locale pour faciliter la clause d'insertion, en appui aux donneurs d'ordre et aux entreprises, notamment pour la Ville de Toulon et Toulon Habitat Méditerranée. Depuis plus de cinq ans, nous collaborons avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée pour gérer les marchés locaux, garantissant de bonnes conditions d'intégration et privilégiant le recrutement direct par les entreprises. Notre engagement et partenariat avec les acteurs locaux témoignent de notre détermination à soutenir l'emploi et l'insertion des jeunes, renforçant ainsi l'inclusion sociale et professionnelle.

La Clause d'insertion

La clause d'insertion est un dispositif de la commande publique qui permet de conditionner l'attribution d'un marché à l'embauche de publics en insertion. Dans l'agglomération toulonnaise, de nombreux chantiers (BTP, espaces verts, nettoyage...) intègrent ces clauses.

Les Chantiers d'insertion

Chaque PMSMP fait l'objet d'une convention tripartite entre la Mission Locale, le jeune et la structure d'accueil. Un bilan est systématiquement réalisé afin d'identifier les acquis et les pistes à poursuivre.



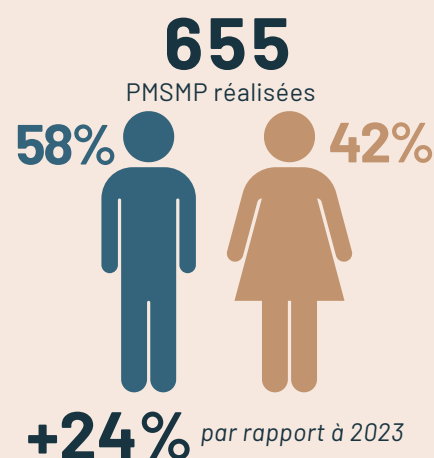
FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

La PMSMP

La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) est un outil clé dans le parcours d'insertion des jeunes. Elle permet à chacun d'explorer un métier, de découvrir un environnement professionnel, ou encore de valider un projet avant de s'engager dans une formation ou une recherche d'emploi ciblée.

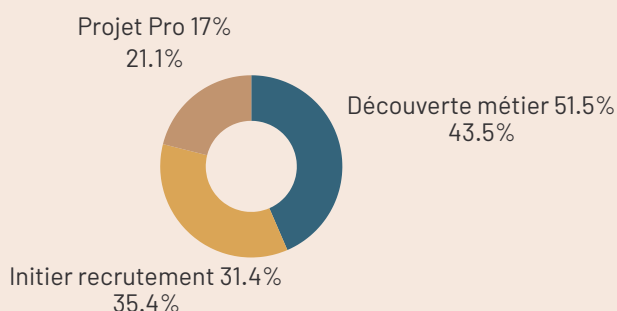
À la Mission Locale des Jeunes Toulonnais, les conseillers mobilisent cet outil de manière stratégique : il peut s'agir d'un levier d'orientation, d'un test grandeur nature avant l'embauche ou d'un moyen de reprendre confiance en découvrant une dynamique professionnelle.

Pour les employeurs, la PMSMP permet de tester un profil dans des conditions réelles de travail. Elle peut aboutir à un contrat ou simplement permettre aux jeunes de découvrir un métier.

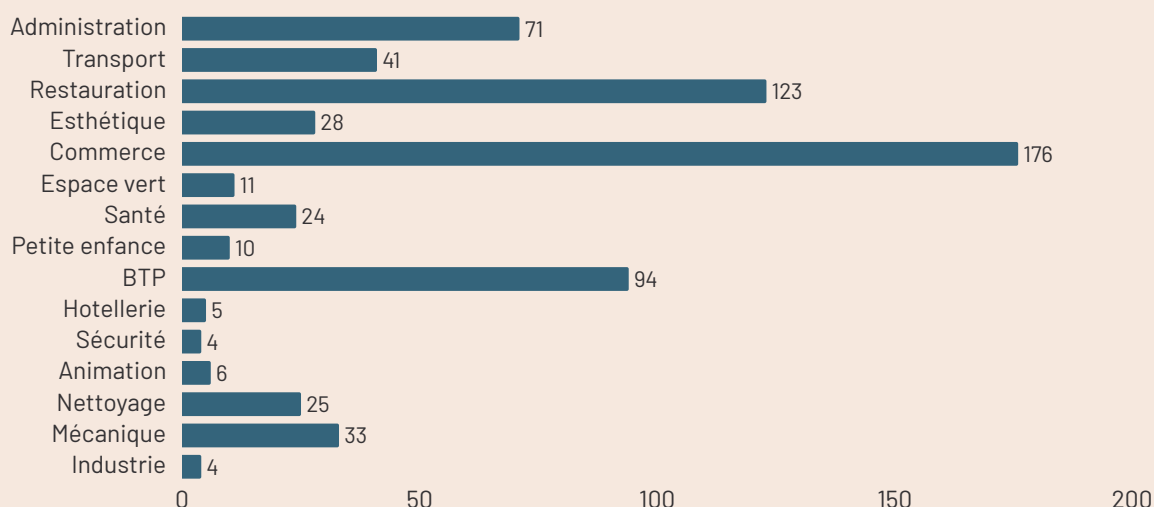


Objectifs de la PMSMP

25 261
Heures réalisées



Secteurs d'activité 2024



FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

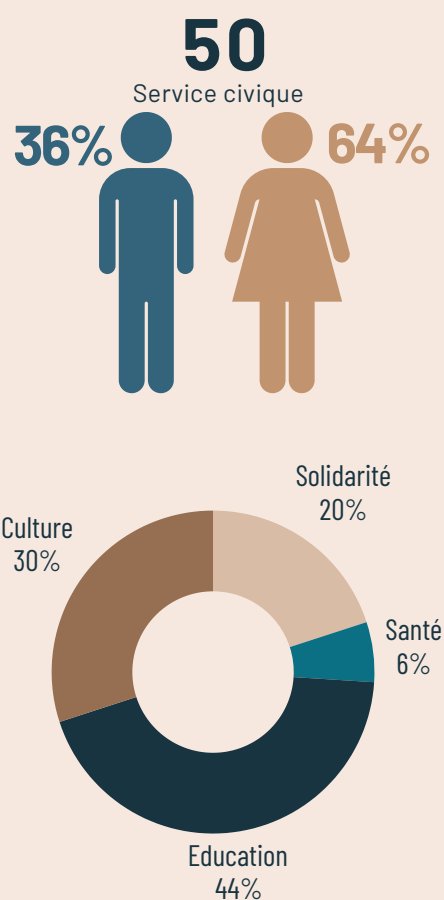
Le Service Civique

Le Service Civique constitue une véritable opportunité d'engagement pour les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), leur permettant de s'impliquer au sein de structures d'intérêt général tout en étant indemnisés par l'État.

La Mission Locale des Jeunes Toulonnais, en tant **qu'organisme prescripteur**, soutient activement ce dispositif, qu'elle considère comme un levier d'insertion professionnelle et un vecteur d'engagement citoyen.

En 2024, **50** jeunes ont ainsi réalisé une mission de Service Civique, majoritairement des femmes (32) contre 18 hommes. Au-delà de l'indemnisation, ce dispositif permet aux jeunes de reprendre **confiance**, **d'acquérir de nouvelles compétences** et de mieux se projeter dans leur **avenir**.

Les missions ont été réalisées principalement à Toulon (36), dont **16 dans des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)**, et dans d'autres communes du territoire telles que La Seyne, La Valette, Six-Fours ou encore Bandol. Les thématiques d'intervention sont variées, avec une forte représentation des missions dans le domaine de **l'éducation** (22), mais aussi dans la **culture** (15), la **solidarité** (10) et la **santé** (3), illustrant la richesse des parcours proposés.



FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Création d'entreprise

La Mission Locale des Jeunes Toulonnais accompagne les jeunes qui souhaitent transformer une idée en projet entrepreneurial. Parce que l'envie d'entreprendre peut naître très tôt, il est essentiel de soutenir ces dynamiques en proposant un cadre rassurant, des ressources concrètes et un réseau de partenaires.

En 2024, la Mission Locale a renforcé son action en matière de sensibilisation à l'entrepreneuriat et d'accompagnement des porteurs de projet, qu'ils soient en réflexion, en cours de création ou déjà lancés.

Objectifs de notre accompagnement à la création d'activité

- Éveiller l'esprit d'entreprendre chez les jeunes
- Structurer les premières idées grâce à des ateliers collectifs : **8 sessions en 2024**
- Orienter vers les dispositifs d'aide
- **67%** des jeunes accompagnés en 2024 ont été mis en lien vers un partenaire
- Suivre les jeunes dans la durée : **33%** ont décidé de mettre leur projet en attente

8

Sessions
d'info Co

36

Jeunes
accompagnés

55%

de femmes

67%

Niveau IV et +
validé

FOCUS - Coop Éphémère 2023

6 Jeunes de la MLJT ont participé à la Coopérative éphémère portée par la **Coopérative Initiative Jeunes Entrepreneur**. Cette action, financée par la CAF, TPM, la Région SUD, Le département du Var, l'Etat et la Ville de Toulon, s'est déroulée du 9 Octobre au 15 Décembre 2023.



FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Le Parrainage

Le parrainage vers l'emploi est un dispositif qui incarne pleinement la mission sociale et citoyenne de la Mission Locale.

Il repose sur un principe simple mais puissant : mobiliser des professionnels bénévoles pour accompagner des jeunes dans leur parcours vers l'emploi, en leur transmettant des repères, des conseils et de la confiance.

En 2024, **45** jeunes filles et **55** jeunes garçons ont été accompagnés dans le cadre du parrainage. Chaque jeune a été mis en relation avec un parrain ou une marraine bénévole, issu du monde professionnel ou associatif, qui s'est engagé à ses côtés dans une relation de soutien bienveillante.

L'objectif : renforcer l'employabilité des jeunes par le développement de leurs savoirs-être professionnels, la découverte du monde de l'entreprise, l'aide à la recherche d'emploi, et le soutien moral dans les étapes clés.

Une communauté de parrains engagés

Nos parrains et marraines sont bénévoles. Ils viennent d'horizons variés : cadres d'entreprise, retraités actifs, entrepreneurs, salariés ou agents publics. Leur point commun : **l'envie de transmettre et d'accompagner les jeunes vers la réussite.**



100
Jeunes suivis

42
Bénévoles

70%
De bénévoles encore actifs

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Le Parrainage



Le petit déj'
du



PARRAINAGE

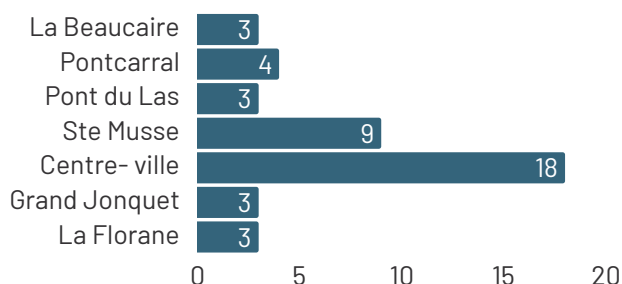
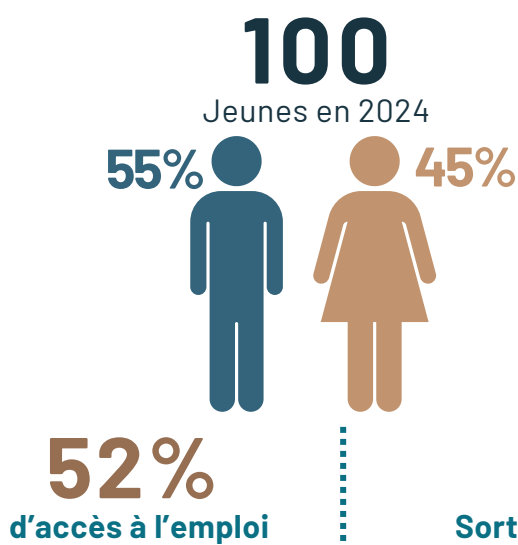
lundi 30 septembre

Les principaux freins à l'insertion professionnelle incluent la mobilité, le manque d'expérience, le manque de confiance en soi, la peur de l'échec, l'absence de réseau et la méconnaissance du tissu économique et du monde de l'entreprise. Autant de défis que le parrainage vise à surmonter à travers un accompagnement personnalisé.

La réussite des objectifs repose sur un accompagnement structuré et personnalisé, permettant aux jeunes de surmonter leurs freins à l'insertion professionnelle.

En développant leur confiance en eux, en renforçant leurs compétences et en leur offrant un accès privilégié à un réseau de professionnels, le parrainage facilite leur intégration dans le monde du travail.

Cet accompagnement leur permet également de mieux comprendre les attentes des employeurs, d'identifier des opportunités adaptées à leur profil et d'adopter une posture plus proactive dans leur recherche d'emploi.



FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Auto-école sociale et solidaire

L'AESS s'adresse aux jeunes de 17 à 25 ans y compris ceux en situation de handicap, rencontrant des freins sociaux, professionnels ou financiers.

Plus qu'une simple auto-école, elle constitue un véritable levier d'insertion vers l'emploi ou la formation.



L'année 2024 marque un tournant significatif pour l'Auto-école Sociale et Solidaire (AESS) de la Mission Locale des jeunes Toulonnais. Une avancée majeure a vu le jour avec l'acquisition d'un véhicule à boîte automatique, spécialement adapté pour faciliter l'apprentissage de la conduite des **jeunes en situation de handicap**. Ce nouvel outil pédagogique illustre pleinement notre engagement à garantir un accès équitable au permis de conduire, en tenant compte des besoins spécifiques de chacun.

Le dispositif propose un accompagnement global, personnalisé et solidaire, avec :

- Un accès gratuit à une formation au code de la route, adaptée au niveau de chaque jeune ;
- Un accompagnement pédagogique individualisé, prenant en compte les troubles d'apprentissage, notamment cognitifs ;
- La gratuité du passage de l'examen du code ;
- Un forfait unique de 250 € pour l'ensemble des leçons de conduite ;
- Un suivi professionnel renforcé, en lien étroit avec les conseillers de la Mission Locale.

Chaque jeune est ainsi soutenu à chaque étape de son parcours, à son rythme, avec une attention particulière portée à la progression et à la compréhension. L'objectif est clair : **relier la mobilité à un projet professionnel concret, afin de prévenir les ruptures de parcours et favoriser l'autonomie.**

Parmi les nouvelles collaborations notables, l'AESS a initié un partenariat avec **Handidrive**, une structure innovante implantée dans le Var, spécialisée dans l'accompagnement à la conduite des jeunes atteints de troubles **DYS** (dyslexie, dyspraxie, dysphasie), de **TDH** ou de troubles cognitifs spécifiques. Ce partenariat permet de proposer un cadre bienveillant, inclusif et sécurisant, propice à la réussite.

L'Auto-école Sociale et Solidaire de la Mission Locale de Toulon poursuit ainsi sa mission première :

Faire du permis de conduire un véritable outil d'inclusion et d'émancipation pour les jeunes les plus éloignés des dispositifs classiques.

140

Jeunes inscrits

39

Jeunes QPV

10

Jeunes RSA

6

Jeunes PJJ

7

Jeunes RQTH

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'auto-école sociale et solidaire a obtenu des résultats significatifs, malgré la contrainte de n'opérer qu'avec deux moniteurs. Ce chiffre témoigne d'une grande efficacité, d'autant que chaque jeune ayant obtenu son permis a nécessité en moyenne entre **40 et 50 heures de conduite**, un chiffre cohérent avec les moyennes nationales qui se situent souvent entre **30 et 35 heures**.

Sur la période, **81 jeunes ont validé leur code et 32 leur permis de conduire**, avec 3 permis supplémentaires en cours de validation. Ces réussites s'inscrivent dans une démarche d'insertion globale, avec **114** jeunes en emploi, **43** en formation et **48** vers le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). L'auto-école a également touché un public ciblé, accompagnant sur les derniers mois **39** jeunes issus de **QPV**, **10** bénéficiaires du **RSA**, **6** jeunes relevant de la **PJJ** et 7 titulaires d'une **RQTH**, confirmant la pertinence de son action de proximité.

81

Codes obtenus

32

Permis obtenus

40 à 50

Heures de conduites
en moyenne par jeune

114

Jeunes en emploi

43

Jeunes en formation

48

Jeunes dans le CEJ



Financé par

Financé par
l'Union européenne

En collaboration avec



Sensibilisation

OCTOBRE ROSE

Dans le cadre d'Octobre Rose, la Mission Locale a organisé une action de **sensibilisation** en partenariat avec l'association **Jeune & Rose**, engagée dans la **prévention du cancer du sein chez les jeunes femmes**.

L'objectif était d'informer, sans tabou, les jeunes - filles comme garçons - sur **les enjeux de la santé mammaire**, **les gestes d'auto-surveillance** et l'importance du **dépistage précoce**, même à un âge où l'on se sent peu concerné.

L'intervention s'est déroulée sous un format interactif, mêlant témoignages, échanges libres et outils ludiques pour favoriser l'appropriation du message.

Cette action a permis **de briser les idées reçues, de libérer la parole autour de la maladie**, et d'encourager une approche **responsable de sa santé**, dans un cadre bienveillant et inclusif.



Violences Faites aux Femmes

TRAVAUX RÉGIONAUX



En 2024, la Mission Locale a engagé, aux côtés de l'ARDML Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, un travail de fond sur **la lutte contre les violences faites aux femmes**, en écho aux besoins identifiés sur le terrain et aux engagements pris au niveau national.

Ce chantier, encore en cours, s'est ouvert par des réunions régionales de **sensibilisation et la constitution de premiers groupes de travail** réunissant plusieurs structures du réseau. L'objectif est de co-construire un **cadre d'action commun**, des outils partagés et une posture professionnelle adaptée face aux situations de violences (qu'elles soient conjugales, intrafamiliales, psychologiques ou sexuelles).

À terme, chaque Mission Locale sera dotée d'**un référent dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes**, à l'image de ce qui existe déjà pour la lutte contre les discriminations, garantissant ainsi une prise en charge mieux identifiée, coordonnée et efficace pour les jeunes femmes accompagnées.

Les Kits d'hygiène

PREMIÈRE NÉCESSITÉ

En 2024, la Mission Locale a poursuivi la distribution de **kits d'hygiène** à destination des jeunes en situation de **grande précarité**, dans une logique de soutien à la **dignité et à la santé**.

Ces kits, composés de **produits de première nécessité** (gel douche, dentifrice, protections menstruelles, déodorant, etc.)

En 2024, **42** jeunes avaient déjà pu bénéficier de ce dispositif solidaire, qui répond à un besoin souvent invisible mais essentiel pour permettre à chacun d'aborder son parcours d'insertion avec plus de confiance et de sérénité.

Action soutenue par la Métropole TPM



A venir en 2025

LES KITS ALIMENTAIRE



À partir de 2025, la Mission Locale renforcera son action en direction des jeunes les plus en difficulté en mettant également en place la distribution de **kits alimentaires**, en complément des kits d'hygiène déjà existants.

Ces kits contiendront **des denrées de première nécessité non périssables** (pâtes, conserves, produits pour le petit-déjeuner, etc.) et seront remis selon les mêmes modalités : à la demande du jeune, ou sur orientation de l'assistante sociale ou du conseiller référent.

Cette nouvelle initiative vise à répondre à **l'urgence alimentaire**, qui touche un **nombre croissant de jeunes**, et à leur permettre de se concentrer sur leur parcours d'insertion sans avoir à faire face à des besoins de base non couverts.

Ce dispositif s'inscrit dans une approche globale de **prise en compte des fragilités sociales**, au cœur de la mission d'accompagnement.

Enquête de satisfaction jeunes

LA MISSION LOCALE,
CE SONT LES JEUNES QUI EN PARLENT LE MIEUX.

**89%**

des jeunes satisfaits ou très satisfaits de la mission locale.

**95%**

des jeunes se sentent en confiance avec leurs conseillers.

**95%**

des conseillers comprennent les situations de chacun et répondent aux besoins des jeunes.

**97%**

des jeunes estiment être soutenus et encouragés par les conseillers

**87%**

des jeunes arrivent à joindre les conseillers facilement.

**90%**

des jeunes pensent que la mission locale est utile pour la recherche d'emploi et de formation.



La Labellisation

Une démarche qualité au service des jeunes et du territoire

En 2024, la Mission Locale des Jeunes Toulonnais s'est engagée pleinement dans un travail de fond pour l'obtention du label qualité du réseau national des Missions Locales. Cette démarche structurante s'inscrit dans une volonté de garantir à chaque jeune un accès équitable à un accompagnement de qualité, fondé sur des principes communs, un haut niveau d'exigence et des pratiques partagées dans l'ensemble du réseau.

Une triple ambition portée par le réseau qui vise à :

- Identifier et valoriser l'action spécifique et innovante des Missions Locales dans leur territoire, en lien avec les jeunes, les entreprises et les partenaires ;
- Garantir la qualité, la conformité et l'équité des services rendus, en s'appuyant sur un référentiel national
- Donner confiance aux jeunes, aux financeurs, aux collectivités et aux partenaires sur l'impact et le sérieux de l'action menée.

Le 28 novembre, la Mission Locale a été auditée par l'AFNOR dans le cadre de la procédure de labellisation, portant sur **35 critères répartis en 5 catégories**.

Nous sommes fiers d'annoncer que nous avons obtenu un score remarquable **de 34/35, soit 19,13/20**.

Grâce à l'implication de l'ensemble de l'équipe salariée et de la gouvernance, les auditeurs ont relevé de nombreux points forts. Les quelques points de progrès identifiés ont nourri notre démarche d'amélioration continue, amorcée avec ce processus de labellisation.

Détail des résultats par catégorie :

- Positionnement : **4/4**
- Ancrage territorial : **3,83/4**
- Offre de service : **4/4**
- Management et pilotage : **3,5/4**
- Gouvernance : **3,8/4**



La Commission nationale de labellisation a attribué le label pour une durée de quatre ans à notre Mission Locale.

Ce qui change

Pour répondre aux exigences d'amélioration continue et structurer durablement notre démarche qualité, nous avons créé un poste de référent qualité, en fonction depuis février 2025. Ce nouveau rôle stratégique permet d'assurer un suivi régulier et transversal de la qualité de nos actions, avec pour objectifs :

- D'améliorer en continu nos services aux usagers,
- de pérenniser notre labellisation,
- et de renforcer l'efficacité globale de notre Mission Locale.

Cap 2025 : Consolider, innover, résister

L'année 2025 s'ouvre dans un contexte exigeant, marqué par la **réduction des financements publics**, les transformations induites par **la loi pour le plein emploi** et l'évolution **rapide** des pratiques professionnelles. Face à ces défis, la Mission Locale des Jeunes Toulonnais entend maintenir une posture résolument **proactive**, fidèle à ses valeurs de **proximité, d'adaptabilité et d'engagement auprès de la jeunesse**.

Nos priorités pour 2025 :

Maintenir un accompagnement de qualité malgré les tensions budgétaires

- Optimiser l'organisation interne pour préserver la qualité des suivis individualisés.
- Déployer une démarche d'efficience dans les actions, sans renoncer à l'ambition sociale.
- Renforcer les liens avec les financeurs existants et identifier de nouvelles sources de financement (fondations, mécénat, appels à projets européens...).

Renforcer la prévention et l'accompagnement des fragilités

- Consolider et élargir le Point Écoute Jeunes, en l'ouvrant à des actions collectives
- Intensifier les coopérations sur les thématiques de santé mentale
- Développer un pôle "prévention" structuré

Soutenir l'insertion des jeunes les plus éloignés de l'emploi

- Déployer davantage de parcours sur mesure pour les jeunes sans solution durable
- Mieux outiller les professionnels sur les démarches de lutte contre les discriminations.

S'adapter aux mutations du service public de l'emploi

- Accompagner les évolutions liées à France Travail, tout en garantissant l'accès aux droits pour tous les jeunes
- Participer activement aux dynamiques territoriales
- Former les équipes aux nouveaux outils numériques

Faire de notre label qualité un levier de transformation

- Déployer le plan d'action issu de la labellisation pour consolider la démarche qualité.
- Structurer l'évaluation de nos impacts pour mieux rendre compte aux partenaires.
- Valoriser l'expérience et l'expertise de la Mission Locale auprès des institutions locales et nationales.

En 2025, notre ambition reste intacte.

Permettre à chaque jeune, quel que soit son parcours,
d'accéder à **un avenir digne, choisi, et durable.**

Grâce à l'engagement de nos équipes, à la mobilisation de nos
partenaires et à la force des dynamiques territoriales, nous
continuerons d'incarner une Mission Locale **humaine, agile, et
indispensable.**



**Rien
ne se fera
sans les Jeunes**

 19 rue Saint Cyprien, 83000 Toulon

 info@mljt.fr

 04 94 18 97 77

 <https://www.mission-locale-toulon.fr>





Mot de la Présidente

Chers partenaires,
Chers membres du Conseil d'administration,
Chers collaborateurs et collaboratrices de la Mission Locale,
Chers parents, parrains et marraines,

L'année 2024 est une année faite de progrès enthousiasmants mais aussi de préoccupations budgétaires majeures.

Nous avons connu une dynamique remarquable, avec un nombre croissant de jeunes accompagnés, notamment issus des quartiers prioritaires de la ville de Toulon. Notre équipe s'est mobilisée avec détermination pour leur proposer des solutions toujours plus adaptées, les guidant vers l'insertion professionnelle et l'autonomie.

Cette année a également été marquée par l'obtention du label qualité, une reconnaissance importante qui valorise les compétences de nos équipes et confirme la pertinence de notre action. La création de l'Auto-École Sociale et Solidaire a permis à de nombreux jeunes d'obtenir à la fois un emploi et le précieux permis de conduire, outil indispensable à leur mobilité.

Notre offre de service a été repensée avec l'ouverture d'un Point d'Écoute Jeunes, rendant notre accompagnement plus pertinent et plus proche des besoins exprimés. J'ai été particulièrement fière de constater que notre démarche participative a renforcé la place des jeunes dans les actions qui les concernent directement.

Toutefois, nos préoccupations sont réelles : la diminution des ressources allouées à la jeunesse, avec notamment la baisse des financements liés à certains dispositifs et au Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Cette situation fragilise encore davantage les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

La réduction des subventions, amorcée dès 2024, conjuguée à l'incertitude sur nos financements futurs, nous a contraints à réduire notre masse salariale, affectant directement notre capacité d'intervention.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi offre certes des perspectives positives de coopération renforcée entre acteurs de l'insertion, mais elle suscite aussi des inquiétudes légitimes :

- un accès restreint aux dispositifs pour les jeunes non inscrits à France Travail
- des outils numériques encore instables ;
- une transformation rapide des pratiques, source de frustration et de perte de temps pour des professionnels déjà fortement sollicités.

Dans ce contexte, notre mission pour 2025 est plus que jamais essentielle :

Rester au plus près des jeunes,

Construire des réponses concrètes avec nos partenaires,

Porter haut et fort la voix de ceux que les politiques publiques risquent d'oublier.

Malgré les incertitudes et les tensions budgétaires de 2024, la Mission Locale a su faire preuve de résilience, d'innovation et d'engagement. Grâce à l'implication sans faille de nos équipes, au soutien indéfectible de nos partenaires et à la confiance renouvelée des jeunes, nous avons su maintenir une action de proximité, porteuse de sens et d'avenir.

L'année 2025 s'ouvre sur de nouveaux défis mais aussi de nouvelles opportunités. Plus que jamais, faisons front commun, défendons notre modèle, affirmons notre rôle dans le Réseau pour l'Emploi, et continuons à placer les jeunes au cœur de toutes nos priorités.

Ensemble, poursuivons notre engagement avec conviction, pour faire de la Mission Locale un véritable tremplin vers l'autonomie, la dignité et l'insertion pour tous les jeunes de notre territoire.

Geneviève Levy
Présidente de la Mission Locale
des Jeunes Toulonnais

Plung'